



ESSAI

SUR

LA GRAMMAIRE

DU

LANGAGE NATUREL DES SIGNES

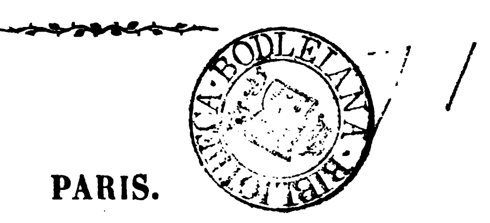
A L'USAGE

DES INSTITUTEURS DE SOURDS-MUETS

Avec planches et figures

PAR Y.-L. RÉMI VALADE,

CENSEUR DÉMISSIONNAIRE
DE L'INSTITUTION IMPÉRIALE DES SOURDS-MUETS DE BORDEAUX,
PROFESSEUR
A L'INSTITUTION IMPÉRIALE DES SOURDS-MUETS DE PARIS.



PARIS.

LIBRAIRIE DE RORET,
RUE HAUTEFEUILLE, 12.

D. GUILLEMOT, LIBRAIRE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29.

1854

INTRODUCTION.

Le langage des signes est en général considéré par les instituteurs de sourds-muets comme un point de départ naturellement indiqué pour l'enseignement de la langue maternelle. Quelques-uns cependant, et je suis de ce nombre, pensent qu'il faut surtout s'appuyer sur le langage des faits, bannir les signes des premières leçons et ne les faire intervenir dans la suite que pour vérifier si le sens du texte est convenablement saisi. Je laisse à l'auteur de cette théorie * le soin d'en exposer

* M. Valade-Gabel, directeur honoraire de l'Institution impériale des sourds-muets de Bordeaux. *Voir* p. VIII et suivantes ce qu'il dit de cette méthode dans l'avertissement qui précède *les Nouvelles étrennes de l'Enfance*,

les avantages; mais je ferai remarquer que pour interdire l'emploi des signes dans les leçons spéciales de français on ne les proscrit pas d'une manière absolue. La faute serait d'autant plus grave que c'est précisément sous l'influence de ce langage éminemment sympathique, que le développement intellectuel du jeune sourd-muet s'opère avec plus d'avantage.

Quelle que soit celle des deux méthodes qu'on adopte, on fera donc usage du langage gestuel. Or, pour qu'il offre aux uns un point d'appui solide, aux autres un moyen sûr et facile de communication et de contrôle, il faut qu'il repose lui-même sur une base stable et fixe. Tant qu'il sera abandonné au caprice des

---

petites lectures illustrées à l'usage des écoles de sourds-muets et des salles d'asile (chez Roret, libraire, 12, rue Hautefeuille). Voir aussi dans les actes de l'Académie de Bordeaux, année 1839, les pages 15 et 16 de son premier Mémoire sur cette question : *Quel rôle l'articulation et la lecture sur les lèvres doivent-elles jouer dans l'enseignement des sourds-muets?*

élèves, tant qu'il n'aura pour garantie de sa pureté que les souvenirs incertains des maîtres ou le bonheur de l'inspiration du moment, il restera ce qu'il est, ce que serait toute autre langue dans de semblables conditions, un instrument trop imparfait pour ne pas être fréquemment l'occasion de graves erreurs.

J'ai donc cru faire une chose utile en m'attachant à en rechercher les principes et à les exposer clairement.

Le titre sous lequel je publie ce travail indique assez que mes observations ne se rapportent point aux signes méthodiques dont faisaient usage l'abbé de l'Épée et l'abbé Sicard, nos illustres devanciers. Ce système (je ne saurais dire cette langue), à bon droit tombé dans le discrédit, consistait à traduire exactement, signe pour mot, le discours parlé, sans rien changer à l'ordre des parties. Étendue sur cette sorte de lit de Procuste, revêtue de cette livrée étrangère, la phrase mimique travestie

perdait non seulement toute grâce, mais toute clarté. On achevait de la rendre inintelligible en indiquant par des signes intercalaires le genre et le nombre, le temps et le mode, en un mot, les accidents idéologiques les plus importants. On imagine la confusion qui résultait de cet amalgame : un texte dont chaque mot serait accompagné de ses qualifications grammaticales, en peut donner une idée.

Entre le langage des signes ainsi déshonoré et le langage des signes objet de ces études, il n'y a rien de commun. Ils diffèrent l'un de l'autre comme les ténèbres de la lumière, comme la servitude de la liberté. Embarrassé dans ses liens, le premier se traîne péniblement, réglant sa marche sur celle de la parole, couvrant ses pas de ses pas. Chez lui, tout est emprunté, tout est factice; on n'y sent ni chaleur, ni vie. Rien, au contraire, dans le second ne gêne la vivacité des allures et la

spontanéité des mouvements. Il a son génie, ses lois, ses formes, ses idiotismes : il vit de sa vie propre. Dédaigneux de tout artifice, il ne relève que de la nature, ne s'inspire que d'elle et, pour éclairer la pensée, n'a recours qu'à une ingénieuse disposition de ses termes : sa syntaxe est toute sa grammaire. Il manque de précision et fait deviner plutôt qu'il ne dit; mais, par là même, il excite et tient en éveil toutes les forces de l'intelligence; et, si c'est un défaut, il le rachète par la variété des formes et des couleurs, l'énergie de l'expression, la grâce et l'originalité naïve des tours.

Tel est, quand il est bien parlé, chose assez rare, le langage naturel des signes. Les personnes qui le comprennent et qui ont vu mimer, dans nos exercices publics, quelqu'un de nos professeurs sourds-muets, ne m'accuseront pas d'exagérer ses avantages.

Malgré des imperfections que je ne me dissimule point et des lacunes dont, en prenant

du temps, je pourrais peut-être combler quelques-unes, je n'hésite pas à publier cet essai. Deux motifs surtout m'y déterminent : le premier, c'est que le langage des signes n'ayant été, depuis Bébian, l'objet d'aucune publication spéciale, il m'a paru urgent d'y ramener l'attention, en fournissant à la discussion l'aliment qui depuis trop longtemps lui manque ; le second, et le plus sérieux, c'est qu'en donnant la clef de la construction mimique, en montrant le parti que le langage des signes peut tirer de la localisation, ce petit livre en simplifie beaucoup l'étude. C'est un service qu'apprécieront, j'en suis certain, ceux qui savent que la difficulté de s'approprier ce langage décourage ou annule presque toujours la bonne volonté des personnes qui, par esprit de charité, ne reculent pas devant la tâche pénible d'instruire un sourd-muet. Ils l'apprécieront mieux encore, ces parents infortunés qui, réduits à communiquer avec leur enfant par de muettes caresses, voient comme un mur

d'airain s'élever entre son intelligence et la leur. Certes, je ne me flatte pas que mon livre fasse tout d'un coup tomber cette désolante barrière, mais il suffit qu'il puisse l'abaisser un peu pour que je me fasse un devoir de n'en pas différer la publication.

Un jour viendra, j'en suis convaincu, où l'éducation du sourd-muet, comme celle des autres enfants, pourra se commencer et se finir dans le lieu même qui l'aura vu naître. Illusion! dira-t-on, utopie pure!.... Non, ce n'est ni une illusion, ni une utopie. Il y a dans chaque commune, deux hommes dont le dévouement ne vous fera pas défaut, le curé et l'instituteur... Mettez entre leurs mains un dictionnaire et une grammaire des signes; joignez-y un cours d'enseignement pratique présentant des types de leçons rationnellement gradués et précédé d'une introduction où l'esprit de la méthode, exposé avec soin, trace nettement devant eux la voie où ils doivent

marcher ; sachez avec cela, ce qu'on n'a pas su encore, vous restreindre à l'indispensable ; et ce qui vous semble actuellement impossible deviendra promptement une réalité.

Alors ces pauvres enfants ne seront plus obligés de rester, au préjudice des affections les plus saintes, éloignés six ans de leur famille, à laquelle cette longue absence les rend presque étrangers ; alors aussi, l'État pourra, sans laisser en souffrance aucun intérêt légitime, se borner à entretenir, pour les plus fortunés d'entre eux, deux ou trois institutions où l'on donnera une instruction plus complète *.

Il est peu probable que ce livre compte jamais beaucoup de lecteurs ; mais, si dans le petit nombre de ceux qu'il aura, il se trou-

* On sent que je ne saurais donner ici à cette idée les développements qu'elle comporte : ce sera l'objet d'un travail spécial. Il me suffit, quant à présent, d'indiquer le but auquel je crois que tous les efforts doivent tendre et vers lequel j'ai essayé de faire un premier pas.

vait quelque instituteur disposé à admettre dans son école un ou plusieurs sourds-muets, quelque bon curé désireux de réchauffer ces jeunes cœurs en les ouvrant aux consolantes vérités de la religion, je leur dirais :

« Pour remplir la tâche honorable que vous vous imposez, vous voulez apprendre à vous exprimer par signes... eh bien! Commencez par vous habituer à considérer votre pensée en elle-même et indépendamment des mots; faites abstraction de ceux-ci aussi complétement que possible. Si vous trouvant dans une terre étrangère, à Constantinople, par exemple, ou en Perse, vous vouliez y revêtir le costume national, l'artisan que vous auriez appelé se préoccuperait-il de la forme de votre vêtement français? en compterait-il les différentes pièces? considérerait-il autre chose que votre taille et les proportions de votre corps?.... Imitez-le : les mots et les signes ne sont que les vêtements de la pensée.

» Accoutumez-vous à ranger vos idées dans l'ordre de leur succession naturelle. Vous y parviendrez promptement, si vous vous pénétrez bien des principes d'après lesquels cet ordre s'établit et si vous les appliquez la plume à la main. Les fables d'Ésope vous seront pour ces exercices un excellent texte.

» Passez ensuite à la disposition : c'est le flambeau de la mimique. Les règles auxquelles elle est soumise sont simples comme tout ce qui émane de la nature et elles vous seront bientôt familières.

» Ne vous inquiétez pas trop des signes. Sans doute il est fâcheux que la mimique n'ait pas encore son dictionnaire : il vous serait d'un grand secours. Mais vous y suppléerez en empruntant à votre élève ceux que la nature lui suggérera et par l'observation attentive des faits. Chaque idée en général est susceptible d'être rendue par plus d'un signe, et un homme doué de quelque pénétration

parvient toujours à comprendre et à être compris.

» Surtout ne négligez jamais la construction. La pensée n'a pas de plus puissant auxiliaire. Bien faite, elle rend facile la perception des rapports; défectueuse elle les laisse dans l'obscurité. Elle est comme le cadre de la phrase mimique. Si chacun de vos signes y occupe bien exactement la place que lui assigne le sens, s'ils se sont succédé dans un ordre bien logique, votre pensée sera certainement saisie. »

A ces conseils que je voudrais pouvoir donner meilleurs, je ne saurais sans sortir de mon sujet rien ajouter ici. Un jour peut-être serai-je plus heureux. Puissent-ils en attendant porter quelques fruits et encourager ceux à qui ils s'adressent, à entrer dans la voie où marche déjà d'un pas ferme et sûr, l'honorable instituteur auquel l'Académie française vient tout récemment de décerner un prix de vertu.

Je termine ici cette introduction déjà trop longue. Si l'on considère la nouveauté du sujet et la nature des difficultés qu'il présente, on m'accordera, je l'espère, un peu de cette indulgence qu'on aurait pour un voyageur qui, par amour pour la science, ayant pénétré dans une contrée inconnue, seul sans guide, sans boussole, aurait mêlé dans sa relation à des renseignements exacts et utiles quelques indications erronées.

GRAMMAIRE.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Parmi les définitions sans nombre qui ont été données de la grammaire, je choisis celle-ci à cause de la généralité de ses termes :

La grammaire est le développement des règles que l'homme est obligé de suivre pour peindre ses idées.

(Court de Gébelin, *Gramm. universelle.*)

L'objet d'une grammaire des signes sera donc la recherche et le développement des règles auxquelles est assujettie la peinture de la pensée par le geste, chez l'homme privé de la faculté d'entendre et de parler.

Question entièrement neuve, dont la solution jetterait un jour tout nouveau sur l'origine, le mécanisme et la philosophie du langage.

Remonter le cours des siècles; supposer l'homme mis sur la terre privé de l'ouïe; observer comment ses idées, confuses d'abord et peu nombreuses, s'éclaireront l'une par l'autre et donneront en se combinant naissance à la pensée; rechercher comment de l'instinct de la sociabilité, stimulé par les circonstances, naîtra pour lui l'irrésistible besoin d'entrer en communication avec son semblable; épier les moyens que lui suggérera la nature pour satisfaire à cette impérieuse nécessité; suivre pas à pas le laborieux enfantement de son langage pour déduire des faits observés les lois qui, ayant présidé à sa formation, doivent éternellement le régir: telle serait à coup sûr la marche la plus simple et la plus philosophique.

Mais serait-ce la plus courte? serait-ce surtout la plus sûre?..... Il est permis d'en douter, et dans tous les cas, pour entreprendre de refaire à ce point de vue les travaux des Condillac et des Dégérando, il faudrait avoir dans ses forces une confiance qui me manque absolument.

Si les grammaires générales avaient été faites sans préoccupation d'aucune langue en particulier; si leurs auteurs avaient su ou pu considérer dans la pensée les idées et non les mots, et, dans ceux-ci, la fonction plus que la forme;

si elles étaient, ce qu'elles ont toutes la prétention d'être, le développement raisonné des principes immuables et généraux du langage, bien qu'elles aient été faites en vue des langues parlées, on pourrait espérer d'y trouver quelque lumière.

Mais loin qu'il en soit ainsi, cette question fondamentale ; *Quelles sont les parties du discours indispensables à l'expression de la pensée?* est à peine indiquée dans une ou deux grammaires, et l'on n'a jamais été d'accord sur leur nombre et leur classification *. Cédant évidemment à des idées préconçues au lieu de se laisser guider par l'analyse, ceux-ci nous ont donné des systèmes, ceux-là des compilations de grammaires particulières ; pas un n'a fait une grammaire véritablement générale.

Comment se fait-il donc que les travaux de tant d'hommes éminents par le talent et l'érudition, n'aient abouti qu'à nous donner des grammaires d'un grand mérite sans doute, mais qui n'ont de général que le titre?

Si, en une matière aussi délicate, j'osais donner mon opinion, je dirais que cela me paraît

---

* Voir, dans la Grammaire universelle de Court de Gébelin, le curieux chapitre intitulé : *Variations et oppositions des grammairiens sur les parties du discours.*

surtout tenir à ce que les langues parlées, reposant toutes sur des conventions qui se ressemblent parce qu'elles sont nées des mêmes nécessités, n'exercent les unes sur les autres qu'un contrôle illusoire, un contrôle qui s'arrêtant au mot n'arrive presque jamais à l'idée. Celui du langage mimique, au contraire, serait d'autant plus efficace, il donnerait lieu à des observations d'autant plus inattendues, que ses formes, et son génie diffèrent davantage des formes et du génie des langues parlées.

Cette observation n'avait pas échappé à la pénétration de l'auteur de la lettre sur les sourds-muets.

« Il vous paraîtra singulier sans doute, dit-il,
» qu'on vous renvoie à celui que la nature a privé
» de la faculté d'entendre, pour en obtenir les
» véritables notions de la formation du langage.
» Mais considérez, je vous prie, que l'ignorance
» est moins éloignée de la vérité que le préjugé,
» et qu'un sourd-muet de naissance est sans
» préjugé sur la manière de communiquer la
» pensée ; que les inversions n'ont point passé
» d'une autre langue dans la sienne ; que s'il
» en emploie, c'est la nature seule qui les lui
» suggère, etc. »

Diderot eût pu ajouter que la différence entre le génie des deux langues, s'expliquait natu-

rellement par la supériorité imitative du geste. En effet, la voix ne peut imiter que les sons, et le geste rend compte des formes, des dimensions, des distances, de la position, de la direction, du mouvement, de la durée même et jusqu'à un certain point des couleurs. Aussi les signes, en quelque sorte moulés sur la nature, la peignent-ils directement et indépendamment de toute convention, tandis que l'art étant intervenu dans le langage parlé presque dès son origine, une convention se trouve toujours placée entre le mot et son objet. C'est cette impuissance d'imitation qui a rendu nécessaires cette foule de particules, articles, prépositions, adverbes, adjectifs de toutes sortes qui font la richesse actuelle de nos langues, mais en attestent la pauvreté originelle ; c'est pour y remédier qu'ont été imaginés les cas, la distinction arbitraire des genres et les variations non moins arbitraires du verbe, car l'action en elle-même, qu'elle ait été faite hier ou ce matin, par un ou plusieurs, par vous ou par moi, ne change pas de nature.

Est-ce à dire que la pantomime ne doive rien emprunter à l'art ? Faudrait-il blâmer, dans nos langues, ces distinctions ingénieuses auxquelles elles doivent leur merveilleuse clarté ? Non certes. Je constate seulement que ces distinctions ne

sont pas dans la nature, et que le langage des signes peut s'en passer.

Il serait peu logique de demander aux grammaires particulières des lumières que les grammaires générales ne peuvent fournir.

Nous nous retrouvons donc en face de la nature, et il devait en être ainsi ; car c'est dans la nature seule que celui qui ne recule pas devant les difficultés inhérentes à un tel sujet, doit chercher les éléments d'une grammaire des signes.

Je diviserai pour plus de clarté ce travail en trois chapitres : dans le premier, j'essayerai d'établir l'*idéologie* sur des bases rationnelles ; j'exposerai dans le second mes observations sur la *lexigraphie ;* dans le troisième, je traiterai de la *syntaxe.*

CHAPITRE PREMIER.

IDÉOLOGIE.

La nature présente à nos yeux des *substances*, *corps* ou *objets*, que rendent sensibles différentes *manières d'être*. **Noms ou substantifs.**

Le discours, qu'il soit parlé ou gesticulé, devra donc avoir des *substantifs* ou *noms*, et des *attributifs*.

Parmi les manières d'être représentées par les attributifs, les unes, telles que la couleur, la forme, le poids, etc., sont inhérentes aux objets, en constituent en quelque sorte l'essence; d'autres, comme le mouvement et certaines *manifestations de l'existence*, ne s'y produisent qu'accidentellement, appartiennent à la vie de relation. **Qualificatifs et Verbes.**

De là deux sortes d'attributifs : les attributifs individuels ou *qualificatifs*, et les attributifs relatifs ou *verbes*.

Les qualités ne sont pas dans tous les objets **Adverbes**

au même degré; les manifestations de l'existence ne se produisent pas invariablement *de la même manière*, ni accompagnées *des mêmes circonstances* d'ordre, de temps, de lieu, etc.

Pour marquer ces degrés, pour indiquer ces variations de modes et de circonstances, d'autres signes sont nécessaires.

Je nommerais volontiers les premiers *modificatifs* et les seconds *circonstanciels;* mais, pour ne pas faire de néologisme, je les comprendrai les uns et les autres sous la dénomination assez impropre, mais généralement admise, d'*adverbes.*

Prépositions. Si, cessant de considérer les objets isolément, on les observe dans leur ensemble, on reconnaît que la position, la direction, les accidents de la durée établissent *entre eux et complétement en dehors d'eux des rapports d'une autre nature*, *variables à l'infini.*

A ces rapports nouveaux, de nouveaux signes doivent correspondre dans le langage. Ce sont les *prépositions*, auxquelles le nom de *connectifs* me paraîtrait convenir beaucoup mieux.

Geste indicateur. Amenons maintenant l'homme sur la scène, et supposons qu'il veuille faire connaître à son semblable une impression produite sur lui.

Pour que cette communication soit possible, il faut : 1° qu'il éveille l'attention de celui à qui il veut la faire ; 2° qu'il l'attire et la fixe sur l'objet qui a produit l'impression ; 3° qu'il puisse se désigner lui-même.

Les gestes, ou plutôt *le geste* (1) *unique diversement dirigé* par lequel il établit ce cercle de relations et satisfait à cette triple nécessité, répond, dans notre langue, à l'adjectif démonstratif *ce;* il n'est pas non plus sans analogie avec les *personatifs* * je, tu, il, etc.

Quoi qu'il en soit, comme sa fonction la plus apparente est d'indiquer les objets, je le nommerai *geste indicateur.*

Quand l'impression que l'homme recevra des objets sera soudaine ou très-forte, elle pourra lui arracher soit un cri, soit un geste, ou même l'un et l'autre à la fois. **Interjections.**

Ce geste, *manifestation souvent involontaire non d'une idée, mais d'un sentiment*, et qui se module d'une manière différente pour chaque affection particulière de l'âme, constitue l'*interjection* mimique.

---

* Voir dans l'*Idéologie* de Lemare (ch. 4e) la piquante argumentation par laquelle le spirituel et mordant écrivain établit qu'il n'y a pas de pronoms personnels.

Elle clôt la série des parties du discours qui, dans le langage des signes, sont indispensables à la complète expression de la pensée.

Dans cette énumération ne figurent pas l'article, le pronom, le participe et la conjonction. Ces quatre parties de l'oraison ne paraissent pas, en effet, avoir de correspondants dans le langage mimique.

Un mot sur chacune d'elles.

De l'Article. Il n'y a rien dans la nature qui réponde à l'article; plusieurs langues, notamment le latin, s'en passent, et n'en sont pas moins propres à communiquer la pensée. Il n'est donc pas étonnant que le langage des signes n'en ait pas.

Du Pronom. Mais une langue sans pronoms ! Une langue où le nom des objets se trouvera explicitement énoncé chaque fois que le cours de la pensée en ramènera l'idée dans l'esprit ! Comment la concevoir ? Quelle confusion ces éternelles et fastidieuses répétitions ne jetteront-elles pas dans le discours ! Et les rôles, les rôles, distinction si indispensable à la clarté, qu'est-ce qui les distribuera ?

Voilà ce qu'on m'objectera tout d'abord.

Je répondrai que si le pronom est bien nommé, s'il tient véritablement la place du nom, je ne vois pas en quoi le rétablissement de celui-ci

dans le discours peut nuire à la clarté, et, pour parler le langage de Lemare, comment après tout le titulaire ne ferait pas d'aussi bonne besogne que son substitut!

Essayez, dira-t-on, et vous verrez.

J'en conviendrai sans peine : l'effet immédiat de cette substitution est de rendre le style insoutenable et de faire disparaître les rôles. Mais convenez, à votre tour, que l'utilité dans le discours, des mots que vous appelez pronoms consiste moins à faire éviter la répétition du nom, qu'à marquer, par la diversité de leurs formes, sa relation à l'acte de la parole et la nature active ou passive du rôle qu'il joue. Convenez, enfin, que puisque *persona* signifie *rôle*, le nom de personatifs, que leur donne Lemare, est précisément celui qui leur convient.

Mais, dira-t-on sans doute, pronoms ou personatifs, si le discours mimique n'a aucun signe qui y réponde, comment évitera-t-il la répétition du nom? Comment s'y feront les distinctions essentielles que vous venez d'indiquer?

Je demande à mon tour :

Dans les scènes que la nature offre à nos yeux, y a-t-il des répétitions qui vous choquent? Les rôles s'y distribuent-ils avec précision et clarté? Y remarquez-vous quelque confusion?... Eh

bien! ou la pantomime ne reproduira pas fidèlement son modèle ou, pas plus que lui, elle ne présentera de confusion et de répétitions désagréables.

Mais les moyens!

Les moyens!... Ce n'est pas ici le lieu de les exposer; cependant, au risque d'anticiper sur la syntaxe, je dirai qu'ils consistent dans l'emploi judicieux de la localisation et du geste indicateur, et dans la direction du signe verbal *.

Du Participe. Le participe, espèce bâtarde, moitié adjectif, moitié verbe, que, par conséquent, le verbe et l'adjectif peuvent suppléer tour à tour, doit, à cause de cela même, se trouver exclu d'une langue qui, entre l'indispensable et le superflu, n'admet pas de milieu.

De la Conjonction. Pour les conjonctions, une autre cause d'exclusion vient se joindre à celle-là. Ces particules, en effet, véritables articulations du discours, en même temps qu'elles enchaînent les propositions deux à deux, expriment les rapports que l'esprit aperçoit entre elles. Or ces rapports, complexes de leur nature, ne peuvent être rendus par un seul signe, à moins que ce

* Cette observation, en ce qui concerne la direction des signes, a été faite aussi depuis longtemps par M. Valade-Gabel.

signe ne soit *convenu.* Le langage *naturel* des signes ne peut donc avoir de conjonctions. Il y supplée, quand la force du sens ne marque pas suffisamment la liaison, par l'énonciation explicite du jugement, dont la conjonction est l'expression en quelque sorte condensée.

CHAPITRE II.

LEXIGRAPHIE.

Nous venons de chercher dans la nature même des idées les éléments du langage mimique. Étudions-en maintenant les formes; car tout pris qu'ils soient dans la nature, les signes, comme les mots, n'expriment les idées que par les formes, et il importe de savoir jusqu'à quel point celles-ci peuvent varier.

Pour procéder avec ordre et sûreté à une étude aussi délicate, il faudrait commencer par recueillir des faits nombreux, les classer, les soumettre à une analyse rigoureuse; chose impossible dans l'espèce, puisqu'il s'agit d'une langue qui ne s'écrit pas.

Afin cependant de ne pas marcher tout à fait au hasard, j'ai suivi une méthode qui n'est ni précisément de l'analyse, ni précisément de la synthèse, mais qui tient de l'une et de l'autre, et que l'on pourrait appeler *méthode par comparaison.*

La suite montrera en quoi elle consiste.

Les variations dans les mots ont généralement pour cause *le nombre*, *le genre*, *le cas*, *la personne*, *la voix*, *le mode et le temps*. Voyons si les signes sont, dans les mêmes cas, susceptibles de variations analogues. Cet examen sera l'occasion d'observations intéressantes sur quelques-unes des parties du discours.

La pluralité est dans la nature ; mais elle ne s'y présente pas comme une modification de l'unité ; elle en est la répétition. Or, la nature étant le type de la mimique, celle-ci ne procédera pas autrement que celle-là. Du Nombre.

Le langage naturel des signes exprimera donc le pluriel, soit par la répétition de l'unité, soit par le signe accessoire de la pluralité, jamais par une inflexion.

Le genre, distribution réelle dans la nature, purement arbitraire dans la grammaire, ne saurait être admis dans le langage mimique, à plus forte raison y donner lieu à des inflexions. Comment, en effet, concevoir dans le signe de l'objet une modification qui n'est pas dans l'objet luimême ? Du Genre.

Du Cas.

La réflexion que nous venons de faire à propos du genre s'applique également au cas, artifice ingénieux qui permet de reconnaître promptement les mots placés sous la même dépendance et les rapports qu'ils ont entre eux, mais qui, par cela même qu'il est un artifice, ne peut convenir à un langage dont le propre est de ne s'inspirer que de la nature.

Les rapports que le latin et le grec rendent par des cas sont exprimés en français par des prépositions. Vingt-deux de ces invariables, dont le nombre total est de quarante-sept, ne sont évidemment que des adjectifs employés sans idées accessoires, des verbes ou des substantifs altérés *. Les autres, à peu d'exceptions près, marquent tous, soit des rapports de position, soit des rapports de direction.

Observons ces rapports dans la nature : il sera aisé d'en déduire la manière dont le langage des signes doit les rendre.

---

* Voir le Cours de langue française de Lemare, *Idéologie*, p. 172.

RAPPORTS DE POSITION.

Il y a de la neige *sur* les hautes montagnes.
L'insecte vit *sous* l'herbe.
Le blé pousse *dans* les champs.
L'ivraie croît *parmi* le blé.
Etc.

Les rapports, dans ces exemples, résultent de l'image même, et pour les faire sentir, la pantomime n'aura pas besoin de recourir à des signes particuliers. Elle montrera une montagne et sur son sommet de la neige; de l'herbe et un insecte rampant dessous; un champ, et l'herbe poussant à sa surface, etc. Les rapports seront sentis par cela seul que chaque chose aura été mise à sa place; que la neige n'aura pas été montrée au pied de la montagne, ni sur ses flancs, mais à son sommet; que nous aurons vu l'insecte rampant sur la terre que l'herbe couvre; que le signe de blé n'aura pas été fait hors des limites tracées par la main pour figurer le champ, mais entre ces limites, etc.

RAPPORTS DE DIRECTION.

La pluie tombe *du* ciel.
L'oiseau porte la becquée *à* ses petits.
La terre tourne *autour* du soleil.
Le ruisseau coule *à travers* la prairie.
Etc.

Les rapports sont encore ici dans les images ; mais ils résident surtout dans les mouvements indiqués par les mots *tombe*, *tourne*, *porte*, *coule*, etc. Or la direction est inséparable du mouvement : ici donc encore il ne sera pas besoin de signes spéciaux.

La terre est *sous* nos pieds, le ciel est *sur* nos têtes.

Certains animaux ne se montrent que rarement à la surface du sol : ils vivent *dans* les entrailles mêmes de la terre.

L'ennemi s'établit *autour de* la ville de manière à la cerner de tous côtés.

Tout oiseau, tout poisson, tout reptile ; aucuns disent même, tout être animé est sorti *d'*un œuf.

Etc.

Dans ces derniers exemples les rapports sont bien encore dans l'image ; mais comme c'est principalement sur eux que le sens repose, il est nécessaire de les indiquer explicitement en faisant intervenir le signe prépositif.

Il résulte de ces courtes observations :

1° Que dans un grand nombre de cas les rapports de situation sont virtuellement exprimés par l'image ;

2° Que plus souvent peut-être encore les prépositions exprimant des rapports de direction s'absorbent dans le signe verbal ;

3° Qu'il ne doit être affecté un signe spécial à la préposition que lorsque c'est principalement sur elle que le sens général repose et que l'attention doit se porter.

Les adverbes, ceux surtout dits *de manière*, donnent lieu à des observations analogues; comme les prépositions, et à peu près dans les mêmes cas, ils s'identifient tantôt avec le verbe, tantôt avec le qualificatif. Au reste, les identifications de cette nature sont communes dans toutes les langues. C'est ainsi qu'en français *courir* se dit pour *marcher vite*, que *franchir* signifie *sauter par-dessus; examiner*, *regarder attentivement; dépasser*, *aller au delà de*, etc.

Parmi les prépositions qui ne marquent ni la direction ni la situation, il en est une sur laquelle nous ne pouvons nous dispenser de nous arrêter quelques instants : c'est celle qui est, dans notre langue, le signe de la possession.

La possession est l'extension du *moi*. Par elle les individualités se grossissent d'individualités moins importantes. Elle est partout dans la nature : l'arbre *a* des fruits, la fleur des parfums, le soleil des rayons; l'oiseau *possède* son nid, l'araignée sa toile, l'abeille son miel, la fourmi ses provisions laborieusement amassées.

La possession à tous ses degrés et dans tous

ses modes, ou plutôt le rapport de l'objet *eu* ou *possédé* à l'individu *ayant* ou *possédant*, est marqué en français par la préposition *de*. La pantomime le rend par un geste parfaitement naturel et expressif. Feignez de disputer à un sourd-muet, quel qu'il soit, n'eût-il jamais eu de communication avec d'autres sourds-muets, la possession d'un objet qu'il sait lui appartenir. Vous le verrez retirer vers lui cet objet avec vivacité et l'appliquer contre sa poitrine, comme pour l'identifier avec sa personne, justifiant ainsi la définition que nous avons donnée. Vous-même, si vous vouliez faire connaître à quelqu'un dont vous n'entendriez pas la langue et qui n'entendrait pas la vôtre, que tels fruits appartiennent à tels arbres, que feriez-vous, si ce n'est rapprocher chaque fruit de l'arbre qui l'a porté?

Revenons à l'étude des variations des signes dont cette digression nous a écartés; mais remarquons auparavant que l'invariabilité des signes substantifs, dans les différents cas que nous venons de parcourir, entraîne forcément celle des signes attributifs de toutes sortes dans les mêmes circonstances. L'ombre ne peut avoir une autre forme que le corps.

Des Personnes.

L'homme éprouve tous les jours et presque à chaque instant le besoin de communiquer sa

pensée. Cette communication s'adresse nécessairement à quelqu'un; nécessairement encore elle a pour objet quelqu'un ou quelque chose.

Il y a là trois rôles bien distincts : celui de l'individu qui parle; celui de l'individu à qui il parle; celui de l'individu ou de la chose dont il parle.

Ces trois rôles, auxquels les grammairiens ont donné le nom de personnes, ne sont pas seulement dans le langage; ils sont dans les faits. Ils doivent donc être distingués dans le langage mimique. Or comme ce langage est tout d'action, qu'il est en quelque sorte un miroir dans lequel les faits viennent se refléter, cette distinction, dont l'absence jetterait dans le discours une confusion inextricable, s'y fait d'elle-même et indépendamment de tout pronom, à moins pourtant qu'on ne veuille considérer comme tel le geste indicateur. Dans ce cas, il est bon de remarquer que l'inflexion, si tant est qu'inflexion il y ait, consiste uniquement dans le changement de direction du geste.

Les circonstances qui restent à examiner affectent uniquement le verbe.

Or qu'est-ce que le verbe?

C'est, disent MM. de Port-Royal, *un mot dont le principal usage est de signifier l'affirma-*

tion; et cette définition a été adoptée par la plupart des grammairiens.

Cela posé, je demande :

Verbe substantif.

Y a-t-il dans le langage mimique un signe correspondant au verbe *être*, consacré comme lui à exprimer l'affirmation ?

Dans la nature les faits s'affirment eux-mêmes. Elle nous montre le *ciel bleu*, les *troupeaux paissant*, la *mer mugissante;* et personne n'a jamais douté que le *ciel ne soit bleu*, que les *troupeaux ne paissent*, que la mer ne *mugisse*.

La pantomime ne procède pas autrement que son modèle. Elle ne peut, il est vrai, comme la nature, montrer toujours la manière d'être de l'objet dans l'objet lui-même ; mais elle place le signe attributif à côté du signe substantif, et l'affirmation résulte de cette apposition, sans qu'il soit besoin pour cela de convention d'aucune sorte.

Quand un sourd-muet dit, dans son langage si expressif, *loup cruel*, *bœuf patient*, à qui veut-on qu'il attribue la cruauté, si ce n'est au loup, la patience, si ce n'est au bœuf ?

Personne ne conteste que le langage ne soit l'image fidèle de ce qui se passe dans l'esprit. Comment dès lors l'association des signes dans le discours ne supposerait-elle pas dans l'esprit l'association des idées ? Cela ne fût-il pas de la

dernière évidence, les faits sont là qui donnent raison aux inductions de la logique.

Quel instituteur ne l'a remarqué? Quand, dans le but de faire apprécier au jeune sourd-muet la fonction du verbe *être* dans le français, on le lui fait pour la première fois traduire par le signe de l'affirmation, il ne manque jamais de manifester de l'hésitation; il semble ne pas comprendre ce qu'on attend de lui. Eh! comment n'en serait-il pas ainsi?... Il vient d'affirmer, et on lui demande d'affirmer de nouveau! Cette répétition, dont il ne voit pas la nécessité, répugne à ses instincts; aussi accompagne-t-il le geste affirmatif d'un mouvement de tête qui signifie : *Oui, cela est bien vrai!* absolument comme s'il répondait à une dénégation ou s'il voulait la prévenir. Il échappe par là à la violence qu'on veut lui faire; mais sa traduction n'est pas exacte, et c'est certainement un inconvénient. Qu'on ne s'étonne pas si on le voit plus tard, introduisant dans notre langue l'affirmation de surcroît dont on a doté la sienne, écrire : *Je suis mange du pain, Paul est marche.* Ce sera la conséquence logique de la leçon qu'il a reçue.

Une observation bien simple et d'une grande importance vient se placer ici.

Suivant les grammairiens et suivant la raison, le verbe attributif se résout invariablement dans

le verbe *être* et un participe. Il semble donc que, puisque le langage mimique n'a pas de signe qui corresponde au verbe *substantif*, il ne saurait avoir de verbe *attributif*, partant de verbe d'aucune sorte.

Mais si l'on réfléchit: 1° que la force verbale réside bien moins dans l'union du verbe *être* à un *participe*, que dans la fusion des deux idées d'attribut et d'affirmation; 2° que dans le langage des signes l'affirmation résulte du rapprochement de l'attribut et de son objet, on arrivera à une conclusion toute contraire, et l'on verra qu'au rebours de Lemare, qui prétend qu'en français tous les verbes sont des adjectifs, nous pouvons, nous, soutenir, avec au moins autant de raison, que dans le langage des signes tous les adjectifs ont force de verbe.

De là la propension des sourds-muets (je demande grâce pour l'expression) à *verbifier* nos adjectifs. Il n'est pas rare de les voir écrire: un tel *méchante*, pour un tel *est méchant*. Ils disent: *je sage*, *je malade*, comme ils diraient *je marche*. Les Latins disaient bien *sapio*, *ægroto*.

La mimique, au reste, n'est pas la seule langue qui offre cette particularité.

« L'hébreu, dit Volney, n'a pas notre verbe *être*, car le mot HIH (il a été) signifie proprement *il a vécu*, *il a eu existence;* aussi n'est-il

jamais employé à lier l'adjectif au substantif. On n'y dit point *Abner est fort*, mais *Abner fort*, ni *Judith est belle*, mais *Judith belle.* »

(*Hébreu simplifié par la méthode alfabétique.*)

Des Voix.

Un savant grammairien, Sanctius, a émis l'opinion qu'entre *agir* et *pâtir* il n'y a pas de milieu : *Philosophia*, *id est recta et incorrupta judicandi ratio*, *nullum concedit medium inter agere et pati : omnis namque motus aut actio est aut passio.* Un autre grammairien dont l'autorité n'est pas moins respectable, M. Beauzée, est d'un avis contraire : suivant lui, il y a entre *agir* et *pâtir*, ou du moins outre *agir* et *pâtir*, un état qui n'est ni l'un ni l'autre, un état *neutre.*

Sans prendre parti pour aucune de ces deux doctrines, je me bornerai à faire remarquer que *passivité* et *activité* sont deux corrélatifs aussi inséparables que les idées d'effet et de cause, et que la nature nous montre constamment et partout les deux états dans le même tableau : la feuille *agitée*, le vent *agitant*, la foudre *frappant*, le chêne *frappé*, l'homme *marchant*, le sable *foulé par ses pas.*

Demandez à un peintre de représenter *un loup dévorant un agneau;* demandez-lui ensuite de représenter *un agneau dévoré par un loup :* il vous fera deux fois le même tableau. Il pourra

bien par quelque artifice attirer et fixer plus particulièrement votre attention, dans le premier cas, sur la féroce voracité du loup; dans le second, sur les atroces souffrances de l'agneau; mais il ne saurait aller au delà, et jamais il ne vous présentera l'un sans l'autre.

La pantomime, dont la perfection consiste aussi dans l'exacte reproduction des faits, partage à cet égard l'impuissance de la peinture. Reconnaissons-le, et ne lui demandons pas plus qu'elle ne peut donner.

Faut-il conclure de là que la voix passive manque absolument dans le langage mimique?... Non; mais ce qu'on peut affirmer, c'est que ce langage n'a qu'une forme verbale qui n'est ni active, ni passive, ni neutre, ou plutôt qui est à la fois tout cela, et qui suffit à tous les besoins.

Des Temps.

Quoique la durée soit en toutes choses l'élément indispensable par excellence, elle n'imprime cependant aux faits aucun caractère qui puisse les faire rapporter à telle époque plutôt qu'à telle autre.

Ainsi, j'ai écrit *hier*, j'écris *aujourd'hui*, j'écrirai *demain*. En quoi, à les considérer en eux-mêmes, ces trois faits diffèrent-ils pour n'avoir pas été accomplis à la même époque?

Une supposition rendra ceci plus clair.

Imaginons, représentés sur deux toiles différentes, deux faits se rapportant l'un à une époque passée, l'autre à une époque à venir. A quel signe, s'ils vous sont tous deux également étrangers, distinguerez-vous le fait accompli de celui qui ne l'est pas encore?

Le fait ne retient donc rien de l'époque ; elle n'est par rapport à lui qu'une circonstance essentielle sans doute et dont il doit être tenu grand compte, mais que la pantomime et la peinture sont également impuissantes à déterminer autrement que par un signe accessoire *.

Des Modes.

L'homme en communiquant sa pensée n'est pas toujours mû par le même sentiment. Il peut se proposer la simple énonciation d'un fait, comme aussi il peut vouloir interroger, donner un ordre, émettre un doute, exprimer un désir.

Quel que soit son langage, mais surtout quand il s'exprime par signes, son attitude et sa physionomie traduisent à l'extérieur ces mouvements de son âme. Impérieuses quand il ordonne, humbles quand il prie, hésitantes quand il doute, elles communiquent au geste quelque chose qui vient de l'âme et qui en change l'ex-

---

* Voir l'opinion exprimée sur ce sujet par l'auteur de la *Lettre sur les sourds-muets*, p. 77-81.

pression sans lui rien ôter de sa valeur. La nature ici ne sert pas de modèle : c'est elle-même qui parle et s'empreint dans le signe.

Il est impossible de méconnaître à ces caractères une véritable inflexion. Aussi je considère comme constant que le verbe mimique a des modes, et que pour chacun d'eux il s'infléchit distinctement.

Le verbe, a dit je ne sais plus quel grammairien, est l'âme du discours. Il aurait pu dire, avec plus de raison encore : le mode est l'âme du verbe.

Des Personnes.

On a vu à l'article pronoms (page 12) comment dans le discours mimique se fait la distinction des personnes. Ce n'est que pour mémoire qu'il en est fait mention ici.

Ainsi, dans le langage des signes, ni article, ni pronoms, ni conjonctions, ni participes, ni verbe substantif, et pour les trois voix une forme unique; pas de genres, pas de cas; aucune inflexion pour le nombre, aucune pour le temps; une inflexion douteuse pour la personne, une inflexion bien caractérisée pour le mode : voilà ce qui ressort jusqu'à présent de l'examen auquel nous nous sommes livré..... Et ce résultat pouvait être prévu : car si les mots

qui ne représentent les idées que conventionnellement peuvent sans inconvénient varier dans leur terminaison, il est visible que les signes, pris dans la nature, ne sauraient s'infléchir sans cesser de ressembler à leur modèle, partant sans devenir inintelligibles (2).

Il nous reste à faire voir comment, privé de ces auxiliaires dont nos langues ne sauraient se passer, dénué de formes caractéristiques des diverses parties de l'oraison, formé de fugitives images tracées par un dessin incorrect, le langage naturel des signes trouve néanmoins en lui-même assez de ressources pour interpréter fidèlement et avec clarté la pensée humaine.

CHAPITRE III.

SYNTAXE.

Les grammairiens sont aujourd'hui généralement d'accord pour distinguer la syntaxe et la construction. « On appelle *syntaxe*, dit M. Sylvestre de Sacy, la réunion des règles qui déterminent l'usage qu'on doit faire des diverses formes dont les mots sont susceptibles pour lier le discours et indiquer les rapports des diverses parties qui le composent; et l'on comprend sous le nom de *construction* les règles qui ont pour objet l'ordre qu'on doit établir dans la disposition respective des différentes parties. »

Cette distinction, fondée quant aux langues parlées, serait évidemment sans objet, appliquée à un langage dont les éléments sont, on vient de le voir, à peu près absolument invariables.

Syntaxe et construction seront donc pour nous une seule et même chose. Aucun de ces mots ne sera ainsi détourné du sens que l'étymologie lui assigne.

Parmi les définitions qu'on a jusqu'à présent données de la construction, il n'en est pas une

qui convienne exactement à la construction mimique ; et il n'y a pas lieu de s'en étonner, car aucune ne pouvait faire, même indirectement, allusion à un artifice dont le langage des signes fait un usage continuel et qui est étranger à nos langues : je veux parler de la localisation, qu'il ne faut pas confondre avec la topographie ; car celle-ci est une simple description des lieux, tandis que la localisation dispose sur la scène les personnes et les choses, souvent même des abstractions.

Je m'attends ici à une objection. Vous avez tort, dira-t-on, de prétendre que le langage parlé ne localise pas. Écoutez Sosie dans la première scène de *l'Amphitryon :*

Voici la chambre où j'entre en courrier que l'on mène,
Et *cette* lanterne est Alcmène
A qui je me dois adresser.
(Sosie pose sa lanterne à terre.)
Madame, Amphitryon, mon maître et votre époux,
Le cœur toujours plein de vos charmes,
M'a voulu choisir entre tous
Pour vous donner avis du succès de ses armes.
. . . .
Figurez-vous donc que Télèbe,
Madame, est *de ce côté*,
(Sosie marque les lieux sur sa main.
C'est une ville, en vérité,
Aussi grande quasi que Thèbe.

La rivière est *comme là.*
Ici, nos gens se campèrent;
Et l'espace *que voilà*,
Nos ennemis l'occupèrent.
Sur un haut, *vers cet endroit*,
Était notre infanterie,
Et plus bas, *du côté droit*,
Était la cavalerie.

. . . .

Voilà notre avant-garde à bien faire animée,
Là, les archers de Créon, notre roi,
Et *voici* le corps d'armée
Qui d'abord.....

Est-ce là une simple description des lieux? Une place n'y est-elle pas assignée à chacun des acteurs de la scène à laquelle Sosie veut nous faire assister? N'est-ce pas, en un mot, de la localisation au premier chef?

On ne saurait prétendre le contraire : oui, c'est de la localisation parfaitement caractérisée; mais elle est tout entière le fait des signes qui accompagnent la parole. En voulez-vous la preuve?... Croisez-vous les bras, abstenez-vous de tout mouvement de tête et relisez tout haut le passage cité...... N'est-il pas vrai que les mots soulignés ne présentent plus aucun sens et que la localisation a disparu? Or si, en supprimant le geste, vous avez supprimé la localisation, il faut bien reconnaître que c'est le geste qui localise.

N'envions pas, du reste, ce privilége au langage des signes. Il n'est pour lui un avantage que parce qu'il ne saurait s'en passer, et l'on ne tardera pas à voir quels inconvénients il entraîne.

Plus *lent*, moins *impressif* (3), aussi *fugitif* que la parole et produisant des sensations beaucoup moins *persistantes*, le geste ne saurait procéder comme elle. Des éléments de la pensée présentés successivement à l'esprit sans recours à la localisation, une partie échapperait non à l'attention, mais à la mémoire, et le tableau deviendrait impossible. Aussi tandis que la parole se borne à exciter les images et laisse à l'imagination le soin de les grouper, non-seulement le geste les dessine, mais il les dispose de manière à présenter à l'esprit le tableau tout fait.

Remarquons en passant que c'est là ce qui rend les expressions figurées souvent intraduisibles par signes. Quand je dis par exemple : Laocoon vole au secours de ses fils, vous entendez très-bien que Laocoon ne vole pas comme un oiseau, parce que je n'ai fait qu'exciter dans votre esprit une image qu'il a interprétée avant de la faire entrer dans le tableau. Mais il en sera autrement si, faisant le tableau moi-même, je vous mets sous les yeux *Laocoon volant.* La parole n'emprunte au vol de l'oiseau que sa rapi-

dité ; elle fait abstraction d'une partie de l'image. Pour le geste, l'emprunt partiel est impossible ; il faut qu'il prenne tout ou rien.

Objet de la Syntaxe.

La syntaxe a donc dans le langage mimique une extrême importance. Son objet est *d'émettre et de disposer les signes dans l'ordre le plus propre à peindre exactement aux yeux, la scène réelle ou intellectuelle que la mémoire ou l'imagination nous retrace.*

Il suit de là qu'il y a dans la construction mimique deux choses fort différentes à considérer : *l'ordre dans lequel les signes se succèdent*, et *leur disposition*, distinction essentielle, grâce à laquelle il est facile de démontrer que la construction mimique, loin de différer aussi étrangement qu'on l'a dit et que je l'ai longtemps cru moi-même, de la construction des langues parlées, est presque identique avec elle.

ARTICLE PREMIER.

DE L'ORDRE DANS LEQUEL LES SIGNES SE SUCCÈDENT.

Nous voyons partout dans la nature la cause précéder l'effet, et celui-ci, procédant comme cause, engendrer à son tour des conséquences

dont la succession jamais interrompue forme cette chaîne immense dont le premier anneau est dans la main de Dieu et le dernier partout.

Cet enchaînement qui embrasse tout, qui relie tout, en dehors duquel rien n'existe, constitue l'ordre logique des faits. Il fut le fil qui guida les premiers hommes dans le dédale de leur pensée; leur langage, moulé sur lui, reproduisit fidèlement son type, et pendant de longs siècles il n'eut probablement pas d'autre syntaxe.

Un grand nombre d'auteurs, parmi lesquels on compte des écrivains du premier ordre, se sont occupés des inversions du langage. Tous sont d'accord sur ce point que la langue la plus inversive est celle dont les constructions s'éloignent le plus de l'*ordre naturel des idées;* mais là commencent les divergences. Il ne s'en serait pas produit, croyons-nous, si, au lieu de rapporter la marche du langage à la filiation des idées, on l'eût rapportée à la filiation des faits.

On croyait s'être entendu sur le terme de comparaison; mais comme on n'avait pas déterminé les caractères auxquels on peut reconnaître que l'ordre des idées est naturel ou qu'il ne l'est pas, chacun définit cet ordre à sa manière. On se perdit en distinctions, on disserta sur l'ordre philosophique, l'ordre oratoire, l'or-

dre grammatical, etc., etc.; mais de l'ordre des faits, à l'exception d'un ouvrage que j'aurai tout à l'heure l'occasion de citer, il n'en fut question nulle part.

Si j'osais donner mon opinion sur une matière qui a exercé la sagacité de tant de grands esprits, je dirais que de toutes les formes sous lesquelles se produit la pensée humaine, la plus naturelle me paraît être incontestablement celle où les idées marchent dans le même ordre que les faits qu'elles retracent, où l'effet n'étant jamais présenté avant la cause, la succession vraie des différentes parties de l'action ne se trouve jamais ni interrompue ni changée.

Pour mettre ma pensée dans tout son jour j'emprunterai à l'abbé Pluche l'exemple suivant, cité par le président de Brosse, dans son *Traité de la formation mécanique des langues :*

Goliathum proceritatis inusitatæ virum [1] David adolescens [2], impacto in frontem lapide [3] prostravit [4]: et allophyllum, cum inermis puer esset [5], ei detracto gladio [6], confecit [7].

Le jeune David [2] renversa [4] d'un coup de fronde au milieu du front [3] Goliath, homme d'une force prodigieuse [1] et tua [7] cet étranger avec son propre sabre qu'il lui arracha [6] : car David était un enfant désarmé [5].

« Dans la marche que l'on fait prendre à la

phrase française, on renverse entièrement l'ordre des choses qu'on y rapporte; et pour avoir égard au génie ou plutôt à la pauvreté de nos langues vulgaires, on met en pièces le tableau de la nature. Dans le français, le jeune homme renverse avant qu'on sache qu'il y ait quelqu'un à renverser : le grand Goliath est déjà par terre, qu'il n'a encore été fait aucune mention ni de la fronde ni de la pierre qui a fait le coup; et ce n'est qu'après que l'étranger a la tête coupée que le jeune homme trouve une épée au lieu de fronde pour l'achever. Ceci nous conduit à une vérité fort remarquable, que c'est se tromper que de croire, comme on fait, qu'il y ait inversion ou renversement dans la phrase des anciens, tandis que c'est très-réellement dans nos langues modernes qu'est ce désordre. Le latin présente, dans sa simplicité historique, un vrai tableau du fait, et si vous y considérez l'adresse avec laquelle la langue latine dispose ses termes, vous y trouverez plus que l'art des peintres même ne peut fournir. Ceux-ci n'ont qu'un instant à vous livrer; au lieu que vous avez ici la continuité de l'action, et le progrès des circonstances qui se succèdent. Vous voyez d'abord [1 et 2], selon l'ordre de la nature, les deux champions en présence et la disproportion de l'un à l'autre :

puis on les met aux prises [3]. La pierre, partie de la fronde du jeune homme, brise le front du géant : il tombe [4]. Le jeune Hébreu se trouvant sans armes [5] lui enlève son épée [6] et l'achève [7]. Ici l'ordre grammatical du latin se rend esclave de la nature; et quoiqu'il conserve ses droits en donnant à chaque terme l'inflexion et la terminaison qui en caractérise l'emploi, cependant la suite des choses signifiées n'est point dérangée par l'ordre du latin : au contraire, la marche de la phrase est précisément comme celle de l'action. »

Il est fâcheux que ces observations si frappantes de justesse aient pour objet, au lieu d'un passage de Cicéron, par exemple, une phrase d'une latinité douteuse *. Elles seraient décisives, et le procès des inversions, qui est encore pendant, devrait être considéré comme jugé, *du moins au point de vue des partisans des langues anciennes.* On verra bientôt pourquoi je fais cette réserve.

Mais la question pouvait être décidée *à priori.*

On est généralement d'accord que le langage des premiers hommes dut être essentiellement

* Il est curieux de comparer les développements que Pluche donne à son opinion (*Mécanique des langues*, p. 117 et suivantes) avec la vive critique qu'en fait Voltaire dans son Dictionnaire philosophique à l'article *Langage.*

imitatif. Or est-il croyable que, se bornant à imiter les objets et les faits isolés, ils négligeassent de reproduire l'ordre, l'enchaînement qui seul pouvait donner à leur ensemble une signification?

Certainement il n'en fut pas ainsi, et de même qu'un enfant dont les pas sont encore mal assurés s'aide des meubles et des murs pour arriver jusqu'à l'objet qu'il convoite, le genre humain, dans les premiers âges, dut asservir la marche de sa pensée à la marche de la nature. Pour échapper à cette nécessité, il aurait fallu donner en même temps des noms aux choses et aux rapports des choses, aux objets matériels et à des abstractions, ce que la raison ne saurait admettre.

Plus tard, lorsque après de longs siècles, le perfectionnement du langage et le développement progressif de ses facultés eurent formé son esprit à la réflexion, la pensée, affranchie, prit une allure plus indépendante; maîtresse désormais de ses éléments, elle les combina à son gré, et, parmi les combinaisons produites, choisit celles qui lui paraissaient les plus propres à ses vues. Alors, mais seulement alors, naquirent les différents ordres d'intérêt, d'analyse, etc., que l'auteur de la lettre sur les sourds-muets met tant de soin à distinguer.

D'après cela les caractères les plus positifs, les indices les plus certains de l'époque de formation d'une langue se tireraient de la nature de ses constructions. Je livre mon raisonnement pour ce qu'il vaut, et laisse aux personnes versées dans la linguistique le soin d'en vérifier la justesse. Toutefois qu'il me soit permis de l'étayer des réflexions qu'a inspirées le sujet qui nous occupe, à un des auteurs les plus éminents du dix-huitième siècle.

« En comparant diverses langues, dit cet écrivain, les grammairiens se sont aperçus qu'il existait deux manières de construire la phrase, tout à fait différentes l'une de l'autre : ils ont appelé l'une construction *directe* ou *naturelle* et l'autre construction *par inversion.*

» Il n'est pas besoin de dire que par *naturelle et directe* on entend la nôtre; car la manie humaine est que chacun tienne son habitude pour nature : à qui persuaderez-vous que nos antipodes soient aussi droits que nous !

» . . . .

» Entre ces systèmes le contraste est tel que l'on en peut déduire deux souches primitives de nations et de langues absolument différentes.

» Quelques exemples vont rendre ceci clair.

» Nous regardons comme très-naturel d'é-

crire les adresses de nos lettres et paquets comme il suit :

« *A M. Dupré, cultivateur au village du Buisson, arrondissement de Château-Neuf, département de Maine-et-Loire.* »

» En construction inverse, par exemple en chancellerie turque, on dirait :

« *Département de Maine-et-Loire, arrondissement de Château-Neuf, village du Buisson, M. Dupré, cultivateur.* »

» Quel est ici l'ordre des idées et des mots le plus raisonnable? Le courrier de la poste aux lettres va nous le dire : je tiens mon paquet. — Où vais-je, me dit-il, en France ou à l'étranger? — En France. — Quel département? — Maine-et-Loire. — Quel arrondissement. — Château-Neuf. — Quel lieu? — Un village, dit le Buisson.

» Tout procède ici du connu à l'inconnu. Cela est si vrai que dans l'excellente police du bureau général des postes, il est défendu aux répartiteurs des lettres de regarder autre chose que le département qui est au bas de l'adresse et qui devrait être au haut.

» Supposons cet autre dialogue : Courrier, voilà une lettre pour M. Dupré. — Quel Dupré? il y en a beaucoup. — Un cultivateur au village du Buisson. — Il y a beaucoup de tels villages...

en quel pays? — Arrondissement de Château-Neuf. — Il y a cinq Château-Neuf en France. — Celui de Maine-et-Loire. — Ah! j'entends; je vais en Maine-et-Loire, à Château-Neuf, je trouverai le reste.

» Un autre exemple :

« J'ai vu ce matin le gouverneur d'Alep sortant de la ville avec ses grands lévriers, pour aller chasser les gazelles dans la plaine, à l'est de la rivière de Koïach. »

» Voilà une phrase construite selon nos langues.... La voici en style turc, chaque mot étant placé juste dans l'ordre où les place cette langue. Pour être parfaitement exact, je demande la permission d'introduire deux mots de forme latine.

« *Aujourd'hui matin-temps-dans, de Koïach rivière* (Koïach fluminis) *orient-son-dans; se trouvant plaine-dans gazelles* (gazellas) *chassant-pour, étant propres grands lévriers avec, de ville sortie-sa il faisait-comme, Alep gouverneur-son j'ai vu.* »

(Trad. de M. Amédée Jaubert.)

» Au premier aspect nous n'y entendons rien; mais puisque les habitués y entendent, et puisque le latin est presque ainsi bâti, il faut bien que cela ne soit pas si extravagant.

Examinons en détail.

« *Aujourd'hui temps-matin;* voilà le temps

désigné. — ***Koïach rivière son orient; dans la plaine;*** voilà le lieu de la scène. — ***Les gazelles chassées, les lévriers après sortant de la ville d'Alep, son gouverneur j'ai vu.*** »

» Quand on se rend compte de l'ordre de ces divers tableaux, on voit d'abord le temps désigné, puis la scène où se passe l'action, puis les agents ou instruments de la scène : on se demande ce qu'elle signifie ; le sens est expliqué par ***j'ai vu.*** Il faut noter que l'obscurité, pour nous, vient beaucoup de ce qu'en turc, les prépositions sont attachées à la fin des mots. »

Il est impossible, pour peu que l'on connaisse le langage des signes, de n'être pas frappé de l'analogie de cette construction avec la construction mimique. La raison en est que la mimique naturelle étant un langage tout d'imitation et manquant de signes propres à exprimer nettement les rapports, se trouve assujettie aux mêmes nécessités que les idiomes antiques.

Une chose digne de remarque, c'est que la phrase française est, quant à la construction, précisément l'inverse de la phrase turque et que, sauf les mots déterminatifs du temps, en retournant celle-ci, on retrouve celle-là. On sait que la mimique présente souvent la même particularité.

Voici cette phrase écrite à rebours. Dans la seconde ligne, j'ai rétabli l'article et fait, sans rien changer à l'ordre des parties, les petites corrections que nécessite toujours une traduction littérale.

J'ai vu gouverneur-son Alep comme il faisait sa sortie
J'ai vu le gouverneur d' Alep lorsqu' il faisait sa sortie

de ville avec lévriers grands étant propres pour chas-
de la ville avec de grands lévriers propres à chas-

sant gazelles dans plaine se trouvant dans son orient
ser les gazelles dans la plaine située à l'orient de

rivière de Koïach, dans temps-matin-aujourd'hui.
la rivière de Koïach, dans la matinée d'aujourd'hui.

Je ne connais pas de phrase latine qui, soumise à la même épreuve, donne un semblable résultat. Il n'est donc pas exact de dire que le latin est bâti presque comme le turc. Ce qui est vrai, c'est que son mécanisme, qui participe à la fois de la construction directe et de la construction rétrograde, semble avoir eu pour mission de ménager le passage de l'une à l'autre.

Quoi qu'il en soit de la manière dont s'est opérée cette évolution du langage et des causes qui l'ont déterminée, je ferai remarquer qu'un phénomène tout semblable se produit en quelques années, pour des yeux attentifs, dans les écoles de sourds-muets. Les élèves, quand ils y arrivent

et tant qu'il ne font usage que des signes naturels, se conforment rigoureusement à la succession des faits. Mais à mesure que la faculté de penser se fortifie en eux par l'exercice, à mesure aussi que les signes d'institution s'introduisent dans leur langage, ils modifient la construction et donnent un autre tour à la pensée. Quelques-uns même, ce sont les plus intelligents, arrivent à penser presque exclusivement avec des signes conventionnels et dans l'ordre où nous pensons avec les mots. Ils ne reviennent aux signes naturels et à la construction directe que dans des cas exceptionnels; par exemple, quand ils s'adressent à de tout petits enfants ou à des personnes étrangères à leur langage et dont ils veulent absolument être compris.

Il résulte de ces différentes observations que la causalité qui présida à la formation de la syntaxe des langues primitives, régit aussi l'émission des signes du langage mimique. Je formule ainsi cette loi en prévenant que j'entends par fait, non-seulement une action, un objet, mais encore un rapport, une déduction, une simple vue de l'esprit:

Dans la mimique naturelle les signes se succèdent dans le même ordre que les faits auxquels ils correspondent.

Appliquons cette loi à la première phrase du Télémaque :

Calypso ne pouvait se consoler du départ d'Ulysse.

Il y a là deux faits principaux dont l'un, le dernier énoncé, est évidemment la cause de l'autre, et l'a par conséquent précédé. Si donc on voulait traduire cette phrase par signes, on le mettrait le premier, et ne s'occupant que du sens, on dirait sans avoir égard aux mots :

Ulysse parti, Calypso chagrin calmer pouvait non.

Ulysse est le premier signe émis : comment en effet le départ aurait-il lieu si Ulysse n'existait pas ?

Calypso, par une raison toute semblable, commence le membre de phrase suivant.

Viennent ensuite le signe de *chagrin*, puis celui de *calmer*, car le chagrin préexiste nécessairement aux efforts faits pour le calmer.

La phrase mimique se termine par *pouvait non*, qui indique le résultat négatif de ces efforts.

Elle se promenait souvent seule sur les gazons fleuris dont un printemps éternel bordait son île.

Pour se promener sur le gazon d'une île, il faut d'abord qu'une *île* existe ; et, puisque c'est le *printemps* qui fait naître le *gazon*, faisant pas-

ser la proposition incidente avant la proposition principale, on dirait :

Ile printemps éternel faisait naître gazons fleuris autour; elle se-promenait-sur seule souvent.

Ainsi procéderait un peintre : l'île d'abord puis le gazon, puis sur le premier plan, la déesse, objet principal du tableau.

Prima figurarum, seu princeps dramatis ultrò
Prosiliat mediâ in tabulâ, sub lumine primo,
Pulchrior antè alias, reliquis nec operta figuris.
(DUFR.)

En appliquant à la phrase suivante les mêmes principes, on la tournerait ainsi :

Elle grotte de chant résonner fini; elle nymphes plusieurs servaient; parler-à elles osaient non.

Ces exemples, qu'il serait superflu de multiplier, justifient suffisamment la loi susénoncée. On voit qu'elle ne préside pas seulement à l'arrangement des propositions qui constituent la phrase mimique, mais qu'elle décide aussi de celui des signes qui entrent dans chaque proposition.

Ce dernier arrangement est même le seul véritablement caractéristique; car l'ordre des propositions n'est entièrement invariable dans aucune langue ; en français, par exemple, il est

toujours possible sans cesser d'être, je ne dirai pas élégant, mais correct, d'assujettir le discours à l'ordre réel des faits.

C'est ainsi qu'au lieu de, *Calypso ne pouvait se consoler du départ d'Ulysse*, ce qui revient à *Calypso ne pouvait se consoler de ce qu'Ulysse était parti*, Fénelon eût pu dire :

Ulysse était parti et Calypso ne pouvait s'en consoler;

et, au lieu de : *Elle se promenait souvent seule sur les gazons fleuris dont un printemps éternel bordait son île;*

Un printemps éternel bordait son île de gazons fleuris sur lesquels elle se promenait souvent seule.

Mais il n'en est pas ainsi des parties constitutives de la proposition : chacune a sa place fixée par la syntaxe.

C'est donc moins la trame générale du discours que la contexture de la proposition que je me propose d'exposer; mais avant d'aborder ce sujet délicat, il n'est pas sans utilité de remarquer que c'est par l'agencement de ses parties que le discours mimique supplée tant à la pauvreté de sa conjugaison qu'au manque de conjonctions et de pronoms conjonctifs.

La conjugaison française compte à l'indicatif seulement cinq prétérits, un présent, deux

futurs. Ce n'est pas trop de cette variété de temps pour SUIVRE LES ÉVOLUTIONS DE LA PENSÉE, ROMPRE LA MONOTONIE DU DISCOURS et RÉTABLIR L'ORDRE DES FAITS à chaque instant interverti.

Or, si l'on a présent à l'esprit ce qui a été dit p. 26 et 45, on reconnaîtra sans peine que pour le langage des signes aucune de ces nécessités n'existe; — car la pensée y est assujettie à une marche constamment uniforme, loi de son existence; — car la monotonie qui résulterait en français du retour fréquent des mêmes désinences, ne saurait être à redouter dans une langue où le verbe ne s'infléchit pas, et où le signe du temps, une seule fois émis, affecte non pas un verbe, mais toute une série de verbes; — car enfin, là où chaque fait occupe précisément le rang que lui assigne sa date, il ne saurait y avoir interversion.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'à une telle langue il suffise d'une seule forme susceptible d'exprimer, par l'accession d'un signe spécial, tantôt le passé, tantôt le présent, tantôt le futur.

Que l'on considère d'ailleurs que nous-mêmes, quand nous n'altérons pas la succession naturelle des faits, nous n'employons presque jamais qu'une seule forme.

C'est ainsi que Fénelon a dit :

Les Égyptiens les plus vertueux et les plus fidèles furent contraints de céder aux autres; on établit un autre roi nommé Termutis. Les Phéniciens avec les troupes de l'île de Chypre firent alliance avec le nouveau roi, et se retirèrent. Celui-ci rendit tous les prisonniers phéniciens; je fus compté comme étant de ce nombre. On me fit sortir de la tour; je m'embarquai avec les autres, et l'espérance commença à reluire au fond de mon cœur.

Et ailleurs :

Les deux glaives brillants comme les éclairs se croisent plusieurs fois et portent des coups inutiles sur les armes polies qui en retentissent. Les deux combattants s'allongent, se replient, s'abaissent, se relèvent tout à coup, et enfin se saisissent... Adraste fait plusieurs efforts pour surprendre son ennemi et pour l'ébranler. Il tâche de saisir l'épée du jeune Grec; mais en vain : dans le moment où il la cherche, Télémaque l'enlève de terre et le renverse sur le sable.

Ainsi encore un guerrier célèbre disait à un de ses soldats qu'il envoyait à une mort presque certaine :

Tu escaladeras le rempart en cet endroit; tu iras droit à la sentinelle; elle criera qui vive ! tu ne répondras rien, et tu continueras de marcher sur elle. Elle tirera; elle te manquera, et nous serons là pour te soutenir.

Observons en passant que, dans les récits pathétiques, dans les peintures vives et fortes, on se rapproche instinctivement de la nature, type éternel de toute perfection. Les preuves

de ce fait abondent dans nos grands poëtes : Racine et Corneille en sont pleins.

J'ai dit, page 12, que la mimique naturelle avait peu de locutions conjonctives et moins encore de conjonctions. On conçoit, en effet, qu'il serait surabondant de lier par un artifice ce qui est lié naturellement, et que, dans un langage où l'effet ne devance jamais la cause, les déductions se présentent comme d'elles-mêmes.

L'absence des pronoms conjonctifs s'explique de la même manière.

De la loi générale d'émission, plus haut formulée, découlent immédiatement, quand on la considère au point de vue de la grammaire, un certain nombre de règles particulières que je vais exposer. Je les appliquerai ensuite à de courtes phrases, dans lesquelles je ferai entrer successivement toutes les parties du discours, et pour que rien de vraiment important n'échappe à nos observations, je prendrai tour à tour pour exemples des propositions énonciatives, impératives et interrogatives, les trois formes sous lesquelles se produit le plus généralement la pensée humaine.

Le temps et l'espace sont deux éléments in-

dispensables à l'accomplissement de tout fait matériel.

La désignation de l'époque et du lieu précédera donc l'énonciation du fait toutes les fois qu'il y aura lieu de les déterminer avec une certaine précision, c'est-à-dire d'une manière moins vague que par le signe accessoire du passé ou du futur.

Ainsi débutent ordinairement dans leurs récits nos chroniqueurs modernes : *C'était à telle époque... Par une belle soirée d'automne... Dans les environs de telle ville....*

Quel professeur de sourds-muets ne s'est pas quelquefois impatienté de voir ses élèves, cédant à un entraînement qu'il ne s'expliquait pas, commencer la plupart de leurs phrases par un adverbe de temps ou de lieu?

La phraséologie turque, à en juger du moins par l'exemple cité plus haut, ne procède pas autrement : *Aujourd'hui matin-temps-dans, de Koïach rivière Orient-son-dans.*

Les attributifs, quelle que soit leur nature, ne sauraient être sans les objets dont ils rendent l'existence sensible.

Donc, *les substantifs doivent s'énoncer avant leurs qualificatifs et les verbes dont ils sont le sujet ou le régime.*

Par la même raison *l'adverbe, soit qu'il in-*

dique le degré, soit qu'il marque la manière, s'énoncera après le substantif, l'adjectif ou le verbe auquel il se rapporte.

Enfin, *les signes accessoires de la pluralité et du temps* étant de vrais attributifs, suivront la même analogie, et *viendront, le premier après le substantif, le second après le verbe.*

Les deux termes d'un rapport préexistent nécessairement à ce rapport.

Donc *le verbe et la préposition ont leur place marquée après les substantifs qu'ils mettent en relation; ce qui revient à dire, pour le verbe, qu'il est généralement précédé de son sujet et de son régime, soit direct, soit indirect.* (Voir les exceptions, page 61.)

Le geste indicateur perdrait toute signification hors de la présence de l'objet indiqué.

Il ne devancera donc, *en aucun cas, le signe de son objet.* On arriverait à la même conséquence en le classant, comme le sont ses corrélatifs en français, parmi les attributifs.

Reste l'interjection, dont je ne saurais rien dire, sinon qu'il est dans sa nature de se produire à l'instant même où a lieu l'impression qu'elle révèle. Cela rentre d'ailleurs dans la règle

générale, l'impression étant la cause et l'interjection l'effet.

Je passe à l'application de ces principes. Mais comme, à défaut d'écriture mimographique, je serai forcé de me servir de l'écriture ordinaire, quelques conventions sont indispensables.

Pour donner au verbe français le plus de ressemblance possible avec le verbe mimique, j'avais songé à supprimer purement et simplement la terminaison. Mais certains verbes différant par la désinence et la signification, bien qu'ils aient le même radical, j'ai préféré employer la forme infinitive, me reposant sur le sens du soin d'indiquer le mode, seule inflexion, ainsi qu'on la vu, dont le verbe mimique soit susceptible.

Le signe → marquera le futur; le signe ←, le passé; l'absence de tout signe, le présent.

Je supprimerai l'article partout.

La pluralité, pour être sentie, n'a pas toujours besoin d'être explicitement indiquée. Quand ce cas se présentera, à la forme plurielle je substituerai le singulier; quand cette substitution n'aura pas lieu, c'est que la pluralité devra être exprimée, soit par réduplication, soit par un signe accessoire.

Je n'emploierai de l'adjectif que le masculin singulier.

Les signes ? ! et, en général, tous ceux qui marquent la ponctuation, conserveront la valeur qu'ils ont en français.

Enfin, de petits traits horizontaux réuniront les mots qui se traduisent par un seul signe.

Dans les bizarres assemblages de mots écourtés qui vont passer sous les yeux du lecteur, il doit bien se garder de voir l'image de la phrase mimique : ils en sont tout au plus le squelette. La pensée s'y montre dépouillée à la fois de tout ce qui lui donne en français la grâce et la clarté, de tout ce qui fait de la mimique un langage éminemment sympathique, rempli de mouvement et de vie. Ils n'offrent absolument qu'une chose, *l'ordre dans lequel les signes se succèdent :* il n'y faut chercher que cela.

Plus d'un instituteur, je le pressens, se fondant sur ce que, si les règles que je viens de formuler sont réellement puisées dans la nature, les sourds-muets doivent les appliquer d'instinct, voudront confronter la traduction de leurs élèves avec la mienne. Une telle expérience peut paraître décisive : elle n'est que spécieuse; et je proteste d'avance contre les conséquences qu'on en voudrait tirer; car elle

ne peut être faite qu'avec un sujet instruit et, suivant la remarque de Bébian, notre maître à tous en pareille matière (*Essai sur les Sourds-Muets*, p. 65-66), plus un sourd-muet est instruit, moins on doit avoir de confiance dans les indications qu'il fournit. Il est trop loin de la nature et ne peut plus démêler lui-même ce qui est instinctif, de ce qui est habitude acquise; ce qui lui est propre, de ce qui est le résultat de suggestions étrangères ou de l'usage de nos langues.

Que le maître qui voudra vérifier l'exactitude des principes que j'ai posés, les applique lui-même et observe s'il est bien compris. C'est la seule épreuve à tenter : toute autre l'induirait infailliblement en erreur.

Forme énonciative.	Dieu est bon.	Le soleil est brillant.
	Dieu bon.	*Soleil brillant.*

Point de verbe dans la proposition mimique.

L'affirmation y résulte, ainsi qu'il a été démontré, de l'apposition de l'adjectif au substantif.

Si l'on veut insister sur l'affirmation on ajoute à l'énoncé du fait le signe *vrai* auquel on donne, suivant le cas, plus ou moins d'énergie.

Oui, Dieu est bon.
Dieu bon, vrai.

Oui, c'est un Dieu caché que le Dieu qu'il faut croire.
Dieu croire il faut; Dieu ce caché, vrai.

La terre tourne.
Terre tourner.

Le soleil éclaire la terre.
Terre soleil éclairer.

Les substantifs que le verbe met en relation étant l'un et l'autre également indispensables à l'existence de cette relation, il semble qu'il soit indifférent d'en placer le sujet avant le régime ou le régime avant le sujet. Toutefois le signe régime s'émet généralement le premier. Je dirai, à l'article *disposition*, ce qui, selon moi, détermine cet arrangement.

Les loups cruels dévorent les faibles brebis.
Brebis faible loup cruel dévorer.

Loup au singulier est ici pour les loups en général; c'est ainsi qu'en français on dit le cheval est le plus noble des quadrupèdes, pour signifier la race du cheval, etc.

La fourmi se nourrit en hiver des provisions amassées en été.

Été pendant provision amassé hiver pendant fourmi se-nourrir-de.

La Seine, la Loire et la Garonne traversent la France.

France, Seine, Loire, Garonne, traverser.

La triplication du signe *traverser* donnera dans ce dernier exemple plus d'exactitude au tableau mimique; mais il faut observer de le faire en trois endroits différents et dans des directions convenables.

L'eau de la mer est salée.

Mer eau de salé.

L'eau des rivières n'est pas salée.

Rivières eau de salé non.

C'est encore par la triplication que s'exprimerait ici la pluralité. Elle doit être préférée au signe accessoire par lequel se marque ordinairement le pluriel, toutes les fois que celui-ci embrasse une généralité.

Le vent souffle

Vent souffler.

Le vent souffle avec violence.

Vent souffler-violent.

Le vent souffle avec une extrême violence.
Vent souffler-violent très-fort.

La gradation se marque ici par l'énergie croissante avec laquelle on fait le signe *souffler*.

Il n'est pas bon que l'homme soit toujours seul.
Homme seul toujours, bon non.

La chaleur avait tari toutes les sources.
Source tout chaleur tarir.

Ou bien

Source chaleur tarir-tout.

Cette dernière tournure a plus d'énergie. C'est celle qu'on emploierait si l'on voulait insister sur l'idée *toutes*. Si cette idée s'émet indifféremment après *source* et après *tarir*, c'est qu'elle a avec l'idée *entièrement* la plus grande analogie et que la mimique rend l'une et l'autre par le même signe.

Paul aime ses parents.
Paul père mère sien aimer.

Ou bien

Père mère Paul sien aimer.

Paul et Louise aiment leur mère.

Paul Louise mère leur aimer.

Ou bien

Mère Paul Louise leur aimer.

Les seconds arrangements *père mère Paul sien* et *mère Paul Louise leur* paraîtront au premier coup d'œil en opposition avec ce qui a été dit de la place qui convient à l'attribut. On changera d'avis si l'on réfléchit à la nature particulière de l'adjectif possessif qui, exprimant une relation entre deux noms, est à la fois attribut de l'un et de l'autre (4).

Paul aime ses parents; il les respecte.

Paul parents sien aimer, respecter.

Le sujet et le régime de respecter ne sont pas sous-entendus comme on pourrait le croire. Il ne serait pas non plus exact de dire qu'ils sont absorbés par le verbe : ils sont, au contraire, très-clairement indiqués, comme on le verra bientôt, le premier par l'origine du signe *respecter*, le second par sa direction.

On a vu jusqu'à présent le régime précéder le sujet et le sujet précéder le verbe. Voici quelques exemples dans lesquels le contraire a lieu.

Dieu a créé le monde.
Dieu créer monde ←

La mauvaise conduite de mon fils me cause un vif chagrin.

Fils mien se-conduisant mal cause ou porte-à-moi chagrin vif.

Les Latins auraient dit en usant d'un tour semblable : *magnum mihi affert dolorem.*

Le froid et le brouillard font tomber les feuilles des arbres.

Arbres feuilles froid brouillard causer tomber.

Je suis content de vous.
Vous porter-à-moi contentement.

La lecture de ce livre m'a fort intéressé.
Livre ce lire causer-à-moi émotion agréable beaucoup →

Vos reproches l'ont vivement ému.
Vous reprocher-à-lui porter à lui émotion vive ←

Votre lettre m'a fait de la peine.
Lettre votre porter-à-moi peine ←

La raison de cette construction, c'est que les verbes qui, dans ces exemples, mettent en relation le sujet et le régime renferment une idée de cause. En effet, *je suis content de vous*, équivaut à *vous me causez du contentement*, *intéresser* à

causer du plaisir, *émouvoir* à *causer de l'émotion*, *affliger* à *causer de l'affliction*, etc.

On voit que si cette construction déroge à la règle particulière, elle rentre tout à fait dans la règle générale. C'est certainement le cas de dire que l'exception confirme la règle.

Cette tournure a de la vivacité et de la grâce, elle retrace exactement ce qui a eu lieu. Mais si l'on se proposait moins de faire le tableau fidèle de l'action que de marquer le rapport qui existe entre le sujet et le régime, on dirait en employant la construction ordinaire :

Monde Dieu créer,
etc.

Le régime indirect des verbes qui, comme *donner*, *envoyer*, *promettre*, *recevoir*, *emprunter*, *prêter*, *conduire*, *aller*, *venir*, etc., en ont nécessairement un exprimé ou sous-entendu s'énonce ordinairement le premier.

Dieu a donné à l'homme une âme immortelle.
Homme âme immortel Dieu donner-à ←

L'homme a reçu de Dieu une âme immortelle.
Dieu âme immortel homme recevoir-de ←

Benoît va à Lyon.
Lyon Benoît aller-à.

Benoît vient de Lyon.
Lyon Benoît venir-de.

J'emprunterai de l'argent à mon ami.
Ami mien argent prêter-à-moi moi prier →

Mon ami me prêtera de l'argent.
Argent ami mien prêter-à-moi →

Dans ce dernier exemple, le régime indirect *moi* vient après le verbe, parce qu'étant rendu par la direction du signe *prêter* il ne peut le précéder.

Je crois qu'il pleuvra demain.
Demain pleuvoir moi croire.

Je ne crois pas qu'il pleuve demain.
Demain pleuvoir moi croire non.

Le signe du futur constituerait un pléonasme à cause de *demain;* mais il ne serait pas plus choquant que celui qui existe dans la phrase française correspondante.

On a vu que le verbe mimique n'a pas de forme passive. On y supplée par l'actif.

Abel fut tué par Caïn.
Abel Caïn tuer ←

Les sacrifices offerts par Caïn n'étaient pas agréés de Dieu.
Sacrifices Caïn offrir-à-Dieu, Dieu agréer non.

L'homme fort est admiré de tout le monde.
Homme fort monde tout admirer.

Dans quarante jours Ninive sera détruite.
Jours → quarante après Ninive détruire.

Le comparatif se construit de plusieurs manières :

Le cheval est plus beau que l'âne.
Cheval beau plus, âne moins.
Cheval, âne beau plus-moins.

L'âne est moins grand que le cheval.
Ane grand moins, cheval plus.
Ane, cheval grand moins-plus.

Le bœuf est aussi fort que le cheval.
Cheval fort, bœuf également.
Cheval, bœuf fort également.

La première de ces deux constructions est plus usitée, la seconde est plus logique et surtout plus conforme à la nature (voir p. 97). Dans l'une comme dans l'autre la comparaison qui, dans le français, est marquée par *que*, résulte de la mise en présence des deux termes.

Le superlatif absolu ne présente rien de remarquable.

Le cerf est très-agile.
Cerf agile-très.

Le superlatif relatif prend quelquefois la forme du comparatif.

Le peuplier est le plus haut des arbres.
Peuplier haut plus, arbres autre moins.

Siméon était le moins coupable des frères de Joseph.
Siméon coupable moins, Joseph frères de autre plus.

Plus ordinairement, ces mots : *le plus*, *le moins*, se traduisent par un signe particulier, variable suivant l'adjectif, et qui tire presque toute sa valeur de l'expression physionomique qui en accompagne l'émission.

Le tigre est le plus cruel des animaux.
Animaux tous tigre cruel le-plus.

L'homme le moins savant sait cependant bien des choses.

Homme savant le-moins cependant chose savoir nombreuse.

Forme impérative.

La proposition impérative se construit comme la proposition énonciative; elle n'en diffère que par l'expression physionomique et, dans certains cas, par l'attitude.

On ajoute le geste du commandement ou celui plus poli de la prière, dans les circon-

stances où les parlants diraient : *je vous l'ordonne, je vous le défends, allez, je vous prie, vous me ferez plaisir*, etc.

Paul, ouvre la fenêtre.
Toi, fenêtre ouvrir.

Va fermer la porte.
Porte aller fermer.

ou

Porte fermer aller.

Répondez cieux et mers, et vous terre, parlez.
Ciel, mer répondre, terre toi parler.

Cours, vole, Corasmin; porte-lui cet écrit.
Elle écrit ce toi porter-à, courir vite vite.

Ne sortez pas.
Vous sortir non.

Ne rendez pas le mal pour le mal.
Mal recevoir, mal rendre non.

Le langage des signes fait beaucoup moins usage des appellatifs que les langues parlées. La raison en est simple. Le geste s'adresse à la vue, comme la parole à l'ouïe; mais l'oreille n'est jamais fermée et perçoit le son de quelque point du cercle qu'il parte, tandis que l'œil se ferme quelquefois et ne peut, en aucun cas, voir ce qui se passe hors d'un angle de 120 de-

grés. Il en résulte que pour appeler utilement une personne par le geste, il faut être placé dans cet angle; et dès lors, pour lui faire comprendre que c'est à elle qu'on s'adresse, il suffit de la désigner du doigt, comme si on lui disait *toi*, et même, dans la plupart des cas, de la regarder.

Toute interrogation a pour objet, soit un fait duquel on doute et dont on veut s'assurer : Forme interrogative.

César soumit-il la Gaule aux Romains?

soit un des termes du fait :

Qui soumit la Gaule aux Romains?
Quel pays César soumit-il aux Romains?
A qui César soumit-il la Gaule?

soit le rapport qui lie ces termes :

Que fit César de la Gaule?

soit enfin une circonstance :

Quand César soumit-il la Gaule?
En combien de temps la soumit-il?
Comment la soumit-il?
Etc., etc.

Or le fait préexistant nécessairement à l'in-

terrogation doit être considéré comme cause, et, conformément à la loi générale, la précéder dans le discours.

On a maintenant la clef des constructions suivantes.

Un même fait servira de texte à tous nos exemples.

J'ai donné ce matin deux beaux volumes à mon fils pour le récompenser de son application.

Avez-vous donné ces beaux volumes à votre fils?
Fils tien volumes beau ces toi donner-à ←?

Qui a donné ces beaux volumes à votre fils?
Fils tien volume beau ces donner-à ←, qui?

A qui avez-vous donné ces beaux volumes?
Volumes beau ces, toi donner-à ←, qui?

Qu'avez-vous fait de ces beaux volumes?
Volumes beau ces, toi employer ←, comment?

Combien avez-vous donné de volumes à votre fils?
Fils tien volume toi donner-à ←, combien?

Quand avez-vous donné ces volumes à votre fils?
Fils tien volume ces toi donner-à ←, quand?

Pourquoi avez-vous donné ces volumes à votre fils?
Fils tien volume ces toi donner-à ←, pourquoi?

Les volumes que vous avez donnés à votre fils sont-ils beaux?
Fils tien volume toi donner-à ←, ceux-là beau?

De ce que le fait s'énonce avant l'interrogation, il ne s'ensuit pas que la personne interrogée ne sait qu'elle l'est que quand la phrase est finie. L'intention interrogative est au contraire révélée par la physionomie dès les premiers signes ; seulement, il faut attendre la fin pour savoir au juste sur quoi porte la question.

Les formes *exclamative*, *dubitative*, *conditionnelle*, etc., donneraient lieu à des observations analogues.

Occupons-nous maintenant de la disposition.

ARTICLE II.

DE LA DISPOSITION.

La disposition est l'imitation de la nature en ce qui concerne la situation respective des êtres matériels ou immatériels, réels ou abstraits que l'esprit considère.

Elle présente deux parties distinctes, la *topographie* et la *localisation*.

La topographie ou description des lieux, n'est pas toujours accompagnée de la localisation ; et la localisation ou mise en scène des choses et

des personnes, peut souvent se passer de la topographie.

Les qualités essentielles de l'une et de l'autre sont la *vérité* qui comprend la *vraisemblance*, et la *clarté;* nous y ajouterons le *goût.*

La *vérité* n'admet ni définition ni règles ; elle est ce qu'elle est. Ce n'est que dans des cas fort rares qu'on est tenu de s'y conformer strictement ; presque toujours il suffit d'observer la *vraisemblance*.

La *clarté* est l'opposé de l'obscurité ; elle résulte de l'ordre, comme celle-ci de la confusion. Ne mettre à la fois en scène que les personnes et les choses rigoureusement nécessaires à l'action ; assigner à chacune une place convenable et distincte ; agir sur elles ou les faire agir comme si elles étaient, non des fictions, mais des réalités ; les suivre exactement dans toutes leurs évolutions : tels sont, en ce qui concerne la clarté du discours mimique, les préceptes les plus généraux.

Plus d'une mise en scène peut présenter pour la même action des conditions suffisantes de vraisemblance et de clarté : le *goût* consiste à choisir celle qui forme le tableau le plus gracieux ou le plus propre à l'objet qu'on se propose. Un peintre ne jette pas au hasard ses personnages

sur la toile ; il les groupe avec art. Cet art doit être imité par la mimique dans la distribution de ses personnages fictifs ; il ajoutera beaucoup à l'agrément du récit quand celui-ci aura quelque étendue.

Je prévois une objection.

N'attribuez-vous pas, dira-t-on, trop d'importance à la localisation? Est-elle dans le discours mimique autre chose qu'un accident? Utile, indispensable même dans le récit d'une action un peu compliquée, ne devient-elle pas une gêne dans le discours habituel, quand il s'agit d'un fait très-simple?

Ce reproche peut, au premier aspect, paraître fondé ; il ne l'est cependant pas, et en affirmant que le langage des signes fait de la localisation un continuel usage, je n'ai rien exagéré. Je ne dis pas qu'elle apparaisse toujours expresse et formelle au même degré ; mais elle est toujours sensible pour des yeux attentifs. Quelquefois elle existe *ipso facto*, comme quand on parle d'objets présents ; quelquefois elle résulte d'un simple regard ; mais toujours elle existe, parce qu'elle tient à l'essence même du langage. Il n'y a pas dans la nature deux objets dans le même lieu. Une phrase formée de signes émis dans un espace très-circonscrit, un tableau dont tous les personnages seraient accumulés sur le même

point, présenteraient la même obscurité. Il est aisé de s'en convaincre.

Quoi qu'il en soit, nous nous trouvons ici en face d'une difficulté sérieuse. Pour donner une base à nos observations, pour rendre nos réflexions intelligibles, des exemples sont nécessaires, et comment les donner?

Tant qu'il ne s'est agi que de l'ordre d'émission, les signes ont pu être représentés par des mots; la différence était toute dans la forme et il y avait peu d'inconvénient; mais la localisation touche au fond même du langage; elle en est la mise en action, et des mots épars n'en pourront donner qu'une idée bien faible. Essayons toutefois; aussi bien n'avons-nous pas le choix des moyens.

Les règles de toute syntaxe se rapportent à deux points : *la concordance* et *la dépendance*. Supprimez ces règles à la nécessité desquelles aucune langue n'échappe, toute clarté disparaît, la confusion est partout, la phrase la plus simple devient une énigme.

Mais les rapports de concordance et de dépendance, l'accord, et le régime ne s'indiquent pas dans toutes les langues de la même manière. Le latin et le grec les marquent par les *cas;* les langues modernes par un ordre convenu dans l'arran-

gement des mots (5) ; la mimique, par un procédé analogue, qui consiste à grouper autour du signe *sujet* et du signe *régime* les attributifs de toute nature qui s'y rapportent et à placer entre eux le signe *verbal*, de manière qu'on voie bien que l'action émane de l'un et a l'autre pour objet (*).

Or l'écriture devant, sous peine de manquer son but, représenter tout ce qu'il y a d'essentiel dans le langage, on sent combien il importe de grouper les éléments écrits du discours mimique exactement comme le sont ses éléments gesticulés.

En français et dans toutes les langues à alphabet, anciennes ou modernes sans exception, il n'y a pas lieu de distinguer la succession des parties de la phrase et leur arrangement : l'un s'y confond avec l'autre, et les mots s'écrivent et se disposent dans l'ordre même où ils se prononcent.

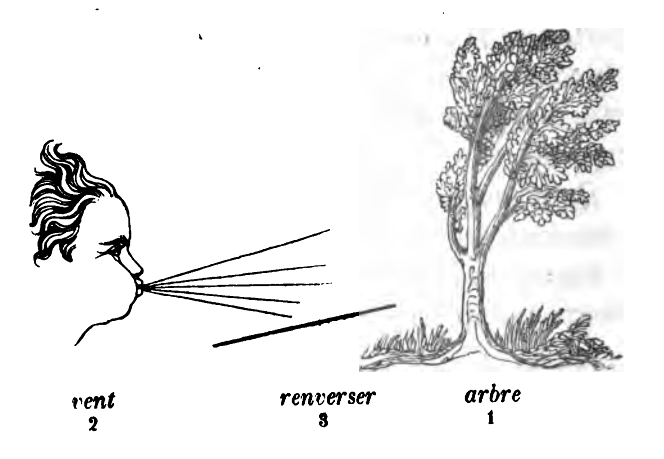
Qu'il me soit permis de dire à ce propos comment, selon moi, les langues ont pu arriver à s'écrire comme elles se parlent, ou pour être exact, à se parler comme elles s'écrivent. Cette

(*) L'analogie des moyens a pour conséquence directe l'analogie des résultats. Déjà donc, on peut prévoir qu'entre la construction mimique et la construction des langues modernes, l'observation fera découvrir des points nombreux de ressemblance.

point, présenteraient la mêm' ɔ l'esprit du sujet aisé de s'en convaincre. ..née.

Quoi qu'il en soit, nr ...ue l'homme commença face d'une difficulté ...ans l'ordre où elles se pré- base à nos obser' ...esprit. Ce fut aussi dans cet flexions intellir' ...écrivit d'abord; mais la première saires, et co' ... il fit usage étant composée de

Tant ... figuratifs, il était obligé de disposer sion, ... caractères de manière qu'ils formassent un mo' ... tableau. Voulait-il dire, par exemple : *le vent a renversé un arbre*, conformément à l'ordre des idées, il écrivait d'abord *arbre*, puis *vent*, puis *renverse;* mais la nature des caractères dont il faisait usage le forçait à les disposer ainsi :



L'introduction des caractères symboliques ne dut rien changer à cet état de choses ; il subsista

tant qu'on ne fit de l'écriture qu'un usage streint. Mais quand, par le progrès du elle fut devenue d'un usage général, de voir les signes des idées disposés un certain ordre, finit par le faire prédominer; de l'écriture il passa dans le langage, et l'identité entre l'ordre écrit et l'ordre parlé se trouva établie.

Un système d'écriture purement phonographique n'aurait pas amené ce renversement dans l'expression de la pensée. Les mots de la phrase parlée et ceux de la phrase écrite se seraient dès l'origine produits dans le même ordre et auraient présenté la même suite.

Cette hypothèse serait susceptible de développements intéressants dont ce n'est pas ici le lieu. On en pourrait déduire :

1° Que nous parlons et écrivons dans un autre ordre que celui où nous pensons ;

2° Que les langues à construction renversée dérivent toutes plus ou moins directement d'idiomes primitifs qui se sont d'abord écrits en hiéroglyphes ;

3° Que les langues à construction directe, telles que le turc, ont au contraire pour souche l'idiome de peuples chez lesquels l'écriture, beaucoup moins ancienne, n'a pas passé par l'état hiéroglyphique, et dont les caractères, exclusivement

phonétiques, ont été empruntés à des nations plus avancées.

Quoi qu'il en soit, il n'en est pas des signes comme des mots. Écrits dans l'ordre où le geste les émet, sans tenir compte de la manière dont il les dispose, ils conserveraient bien leur valeur absolue, mais ils perdraient toute valeur relative ; la signification d'ensemble disparaîtrait, il n'y aurait plus de phrase (6).

La difficulté s'accroît de la nécessité de suppléer par l'écriture ordinaire à l'absence de caractères mimographiques. Les mots, en effet, marchent invariablement de droite à gauche, tandis que les caractères mimographiques, pour remplir, leur objet, devraient, comme les hiéroglyphes égyptiens, n'avoir d'autre direction que celle que déterminerait le sens de la phrase. Il arrivera donc quelquefois que le mot marchera dans un autre sens que l'action, et de là une illusion à laquelle il sera difficile de se soustraire. Je vais essayer d'en donner une idée.

Quand j'écris :

——————————————→

Le chien poursuit le lièvre,

→ ——→ ————→ → ——→

le sens dans lequel doit être lue la phrase et le sens dans lequel doivent être lus les mots coïncidant avec le sens dans lequel l'action emporte

les acteurs, le tableau est parfait, et il ne tient qu'à nous de voir dans les jambages inclinés des lettres des jambes véritables, parce qu'elles ne seraient pas autrement inclinées dans la nature, ni les acteurs de la scène autrement placés.

Mais si j'écris comme suit cette même phrase, en prévenant qu'elle doit être lue de droite à gauche :

←

Lièvre le poursuit chien le,

→ → → → →

il n'y a plus coïncidence ; les mots marchent en sens inverse de l'action ; l'œil est choqué, et l'on a beau être averti, on croit voir le lièvre poursuivant le chien, ou celui-ci courant à reculons après le lièvre, parce qu'il n'y a plus accord entre le tableau écrit et le tableau de la nature.

Cet inconvénient ne peut être entièrement évité ; je l'atténuerai en faisant autant que possible marcher l'action de gauche à droite, et quand cela ne se pourra pas, en plaçant au-dessus du mot *une flèche dirigée dans le sens de l'action.*

J'ai dit que c'est par la manière de grouper les signes que se marque la *concordance.* Afin qu'on puisse bien distinguer les groupes, chacun d'eux sera compris dans une accolade dont les bras auront leur origine sous le mot avec lequel l'accord a lieu.

L'emploi de cette *accolade*, que j'appellerai

collectrice, constitue à lui seul toute la syntaxe d'accord, comme l'emploi de la *flèche de direction*, toute la syntaxe de régime.

Certains signes, tels que ceux de mer, de champ, de maison, etc., occupent et souvent circonscrivent une portion d'espace dans les limites de laquelle l'action doit s'accomplir. L'étendue en sera indiquée et circonscrite par une ligne qui, continuant en quelque sorte le mot et s'infléchissant suivant le besoin, formera un véritable cartouche. A cause de sa fonction, je la nommerai *ligne d'extension*.

Enfin, pour rendre plus frappantes les analogies que je veux faire saisir, je laisserai aux verbes et à tous les mots en général leur forme et leur orthographe, me bornant à supprimer l'article et à réunir, par de petits traits, ceux que le langage mimique traduit par un seul signe.

La substitution de caractères conventionnels aux caractères purement figuratifs de l'écriture mimographique, donnera sans doute naissance à d'autres inconvénients. Je les signalerai à mesure qu'ils se produiront.

Le soleil est brillant.

Forme énonciative. Ainsi que je l'ai fait remarquer à l'article verbe, l'affirmation résulte, dans la mimique,

de l'opposition de l'attribut au substantif. Il est donc indifférent d'écrire :

Brillant soleil ou *soleil brillant*,

puisqu'il y a apposition dans l'un comme dans l'autre cas.

Ces deux arrangements diffèrent moins au fond qu'ils ne paraissent; car l'écriture figurative pouvant se lire tout aussi bien de droite à gauche que de gauche à droite, et la causalité exigeant que le substantif soit énoncé le premier, on lirait l'une et l'autre version de la même manière. Par les motifs exposés page 77, j'adopterai la seconde, sans toutefois exclure entièrement la première.

Si dans la proposition ainsi écrite on demande d'assigner une place à l'affirmation, je répondrai qu'elle est à l'endroit où l'attribut, matérialisé par l'écriture, s'unit au substantif, par conséquent entre les deux; précisément comme le verbe *être* en français.

L'eau de la mer est salée.

Le premier signe qu'on émet quand on exprime en langage mimique cette pensée, est celui de *mer;* on fait ensuite celui d'*eau*, puis celui d'appartenance, qui consiste à porter vi-

vement la main ouverte du lieu du premier signe au lieu du second, comme pour appliquer l'un à l'autre. Le signe *salée* se fait le dernier.

Il suit de là que le signe traducteur de la préposition *de* se trouve entre *eau* et *mer*, et le signe *salée* à la suite. La disposition est donc celle-ci :

Eau de mer salée.

Les fruits de cet arbre sont mûrs.

Il n'y a ici à déterminer que la place du démonstratif *ce;* or la concordance veut qu'il soit auprès d'*arbre*, et la dépendance qu'il soit devant. Il est d'ailleurs visible que cette place correspond à celle du geste indicateur dans la phrase mimée. Ainsi, tandis que l'ordre de succession est

Arbre ce fruits de mûrs,

la disposition donne :

Fruits de cet arbre mûrs.

En français les inflexions de l'adjectif, et, à défaut d'inflexions, la forme de la phrase coupée en deux par le verbe *sont*, ne permettent pas de rapporter l'adjectif mûrs à un autre substantif que fruits.

Au contraire, dans la phrase mimique écrite, la force du sens détermine seule à la rapporter à fruits; et s'il arrivait, comme dans cette autre phrase,

L'eau de cette source est excellente,

que l'attribut convînt également aux deux substantifs, il y aurait une véritable équivoque. Nous la lèverons en comprenant entre deux crochets le sujet et son complément.

[*Eau de mer*] *salée.*

[*Fruits de cet arbre*] *mûrs.*

[*Eau de cette source*] *excellente.*

Ces deux crochets rendent ici le même service que le verbe *être* dans le français.

On obtiendrait plus simplement le même effet d'une virgule placée entre le sujet et l'attribut, et j'aurais donné la préférence à ce moyen, s'il n'avait l'inconvénient de détourner la virgule de sa destination ordinaire.

Passons à la proposition à deux termes.

Le chat guette la souris.

Si l'on demande à un sourd-muet de traduire

cette phrase par signes, on le verra placer la souris et le chat à une petite distance l'un de l'autre; puis se substituant au chat, faire le signe de guetter dans la direction de la souris.

L'ordre de succession aura donc été :

Souris chat guette.

Mais si l'on considère l'ordre dans lequel les signes ont été disposés, on reconnaîtra que c'est exactement celui des mots de la phrase française :

Chat guette souris.

Mais pourquoi commencer par la souris? Sur quoi se fonde cette préférence, puisque le chat aussi bien qu'elle, est nécessaire à l'accomplissement de l'action?

Rien de plus simple.

Si nous commençons par mettre le chat en place, nous serons obligés, après avoir localisé la souris, de revenir à lui pour faire le signe de guetter; de sorte que si nous avons mis le premier au point A et le second au point B,

A B

nous aurons à faire le trajet AB, puis le trajet BA.

Il y aurait là une sorte de pléonasme : ce

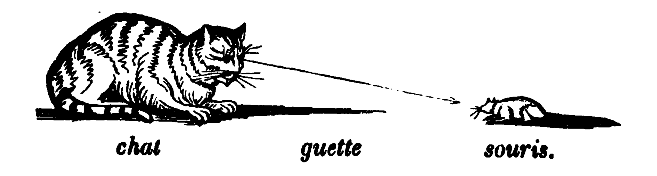
serait à peu près comme si l'on disait en français :

Le chat *il* guette la souris.

En commençant, au contraire, par la souris, et en général par le terme régime, il est clair qu'on ne fait qu'une fois le trajet indiqué.

Je ne crois pas qu'il faille chercher ailleurs la cause de cette particularité.

La forme même du verbe *guetter* indique un verbe *actif;* mais si l'on substitue à ce mot un caractère figuratif, par exemple une ligne droite, image du rayon visuel, allant du chat à la souris, le tableau qui en résulte, exactement semblable à celui de la nature, présentera à la fois l'actif et le passif.



chat *guette* *souris.*

En allant de gauche à droite on lira :

Le chat guette la souris;

et de droite à gauche :

La souris est guettée par le chat.

L'écriture, à cause de la forme particulière affectée au verbe dans chaque cas, ne peut présenter les deux tableaux que successivement; encore le deuxième offre-t-il quelque chose de faux ; car les mots marchant de gauche à droite, en sens contraire de l'action, le chat semble tourner le dos à la souris et regarder du côté où elle n'est pas.

A la vérité la séparation des deux tableaux, dans les langues parlées, permet d'attirer plus particulièrement l'attention, soit sur l'être actif, soit sur l'être passif; mais si l'on crée jamais une écriture mimographique, on pourra convenir de mettre toujours le sujet à gauche, et comme en renversant la proposition on en retournerait les termes, ce qui dans nos langues ne se peut pas, l'avantage se trouvera alors tout entier du côté de la mimique.



souris *guettée par* *chat.*

Benoît va à Paris.

Benoît vient de Paris.

Dans ces deux propositions le second terme est régime indirect, mais la localisation ne présente pas pour cela plus de difficulté. Elle consiste à indiquer, après avoir fait le signe de Paris, le côté où il se trouve, et à montrer Benoît allant dans cette direction, en sorte que si chaque signe laissait sa trace dans le lieu même où il se fait, ces traces seraient disposées précisément comme les mots en français.

Benoît va-à Paris.

Il est visible que pour passer de cette proposition à la seconde il suffit d'indiquer par une flèche que la direction est changée et d'écrire :

←

Benoît vient-de Paris.

Seulement, dans ce cas, Benoît a l'air de marcher à reculons : inconvénient qui ne se produirait pas dans une écriture figurative.

Le tiret qui réunit la préposition au verbe indique qu'elle s'absorbe en lui et qu'ils sont rendus l'un et l'autre par une seule émission de signe (*Voir*, à la p. 17, ce qui est dit des rapports de direction).

Pierre donne un livre à Paul.

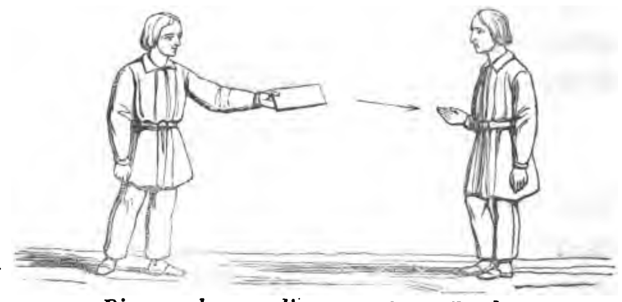
L'ordre de succession des signes traducteurs de cette proposition est celui-ci :

Paul livre Pierre donne-à.

Pour trouver la disposition qui leur convient observons la réalité ; qu'offrirait-elle ?

Pierre tenant un livre et étendant le bras vers Paul placé en face de lui.

Soit Pierre à gauche, Paul sera à droite, et le livre entre eux deux, séparé de Pierre de la longueur de son bras tendu dans la direction de Paul.



Pierre donne livre à Paul.

Pour écrire cette phrase en caractères figuratifs, on les disposerait donc ainsi : le signe *Pierre* le premier à gauche, puis successivement, en allant vers la droite, ceux de *donner*,

de *livre* et de *Paul*. Le rapport marqué par la préposition *à* serait rendu soit implicitement par la direction du signe *donner*, soit explicitement par une flèche indiquant le trajet que doit faire le livre pour aller à Paul.

Je le demande : n'est-ce pas là précisément l'ordre de la phrase française, et celle-ci, comme la phrase mimique écrite ou localisée, n'est-elle pas l'exacte reproduction de la réalité?

Nous pourrions faire ici des observations analogues à celles qui terminent l'avant-précédent article. J'aime mieux faire remarquer combien il importe, quand on veut apprécier le caractère d'une langue, de distinguer soigneusement la succession des mots, de leur disposition ; l'ordre écrit, de l'ordre parlé. C'est parce qu'il s'est placé au premier de ces points de vue que l'abbé Pluche, dans le parallèle cité, page 36, donne l'avantage au latin ; s'il eût considéré l'effet qui résulte de la coordination des parties, il aurait émis une opinion toute différente.

Je vais essayer ce qu'il n'a pas fait.

Goliathum[4] proceritatis inusitatæ virum *David*[1] adolescens, impacto in frontem *lapide*[3], *prostravit*[2].

Le jeune *David*[1] *renversa*[2] d'*un coup*[3] *de pierre* au milieu du front, *Goliath*[4] homme d'une taille prodigieuse.

En supprimant dans l'un et l'autre texte les compléments du sujet et du régime :

Goliathum David lapide prostravit.

David renversa d'un coup de pierre Goliath.

Je ne m'occuperai pas, du reste, de la phrase, que l'abbé Pluche semble n'avoir traduite comme il l'a fait que pour donner plus de prise à sa critique.

Le latin met les deux champions en présence, mais si près l'un de l'autre, que David ne pourra certainement pas faire usage de sa fronde. N'importe, la pierre est lancée; elle atteint au front et renverse.... Qui? Quelqu'un sans doute, mais à coup sûr ce n'est pas Goliath, qui se trouve à l'opposé du côté où elle est partie.

Dans le français, au contraire, les deux combattants, placés aux deux extrémités de la phrase, sont séparés, comme il convient, de tout l'espace nécessaire à l'action qui va se passer. Le combat s'engage; David renverse le grand Goliath; et si vous demandez comment il a pu le renverser de si loin, je vous montrerai la pierre qui, partie de sa main, a traversé l'intervalle et frappé le géant au front.

Où donc est la pauvreté? En quoi, pour y avoir égard, le français met-il en pièces le ta-

bleau de la nature? et si l'une des deux langues est coupable de ce méfait, de bonne foi, n'est-ce pas plutôt le latin?

La conclusion de tout ceci, c'est que, contrairement à l'opinion de l'abbé Pluche, le désordre n'est nulle part. Chaque langue a son génie, chacune a ses constructions assujetties à des règles fixes, dérivant des deux lois formulées pages 45 et 69; mais il n'y a pas de désordre, car qui dit désordre dit confusion, qui dit confusion dit obscurité, et il n'y a pas de langue obscure pour ceux qui les parlent.

Adressée à la langue parlée, qui, énonçant les mots successivement, ne laisse saisir que les relations de causalité, sa critique est parfaitement juste; elle est complétement fausse, s'adressant à la langue écrite, parce que celle-ci, présentant à la fois toutes les parties du tableau, permet à l'esprit d'apercevoir entre elles des rapports d'une autre nature.

Pour en finir avec le latin, je ferai remarquer que les cas n'y sont pas la cause, mais la conséquence du mécanisme. A une langue dont la construction avait la causalité pour principe, ils étaient absolument nécessaires. Ce qui est certain, c'est que, par la netteté avec laquelle ils accentuaient les rapports, les cas permettaient au latin et au grec, dans de certaines

limites, une liberté d'allures que le français n'a pas, et qui, les rapprochant tantôt des langues à construction directe, tantôt des langues à construction renversée ou analytique, les rendait merveilleusement propres à préparer la transition des unes aux autres.

Traduite en langage mimique, la phrase à l'occasion de laquelle ont été faites les réflexions qui précèdent, donne lieu à deux versions :

Goliath géant *David* petit, *pierre avec renversa.*
4 1 3 2
David petit *terrassa* avec *pierre Goliath* géant.
1 2 3 4

La première présente les signes rangés suivant leur succession : c'est l'ordre de la phrase latine.

Dans la seconde, ils sont exactement disposés comme les faits sur le lieu de la scène : c'est l'ordre de la phrase française.

Ainsi la mimique tient à la fois du latin et du français, et en général des langues anciennes et des langues modernes : des unes, comme langue gestuelle, par la succession des signes de la pensée; des autres, en tant que langue écrite, par la manière dont elle les dispose.

Ce double caractère du langage mimique n'est pas seulement un fait curieux : il a des

conséquences remarquables que j'essayerai de montrer ailleurs que dans ce travail.

On a vu dans les exemples qui précèdent, contrairement à ce qu'exigerait la logique, l'effet devançant sa cause, le rapport ses termes, et cependant la phrase écrite offrir un tableau fidèle de l'action. Voici une construction qui concilie la vérité de l'image avec les exigences de la logique.

Soit à traduire par signes :

François se frappe.

On commencera par localiser François, puis se mettant à sa place ou inclinant un peu le corps vers le lieu où il est, pour indiquer qu'on se substitue à lui, on écartera le poing et on le ramènera vivement vers la poitrine, imitant le geste d'un homme qui se frappe.

La construction mimique est donc celle ci :

←
François frappe.

Comparons-la à la construction française :

François se frappe.

Ici l'être actif et l'être passif sont distincts, mais juxtaposés, comme pour indiquer qu'ils ne

sont que des modifications d'un même individu. De plus, le sujet est énoncé le premier, et cela doit être, car l'état actif a nécessairement précédé l'état passif. Vient ensuite le rapport exprimé par le verbe *frappe.*

Tout cela est conforme à la loi de succession, et l'image est aussi vraie que le comporte notre écriture. Cependant l'avantage nous paraît encore dans ce cas du côté de la mimique, par la raison que rien ne se trouvant interposé entre le sujet et le verbe, l'origine et le but de l'action y sont plus nettement marqués.

Dans la proposition que nous venons d'examiner, le sujet et le régime sont de la même personne. Toutes les propositions où le régime est un personatif se construisent en français d'après cette analogie : qu'il soit ou non du même ordre que le sujet, on le place avant le verbe, et de même qu'on dit :

Il se frappe,
Je me frappe,
etc.,

on dit :

Paul m'aime,
Je l'aime,
Nous l'aimons
etc.

Mais il n'en est pas ainsi de la mimique : elle ne fausse pas la disposition pour suivre l'analogie, et mettant, dans ce cas, le régime après le verbe, elle dit : *Paul aime moi*, *j'aime lui*, *etc.*

Un bon fils aime et respecte sa mère.

L'ordre de succession est :

Fils bon mère sa aime, respecte.

Le sujet, contrairement à ce qui s'est pratiqué dans les exemples précédents, est ici le premier à cause du possessif *sa*, qui énoncé immédiatement après mère, aurait l'air, en l'absence de *fils*, de ne se rapporter à rien. On pourrait, à la vérité, éviter cet inconvénient en disant : *Mère fils sa*, etc. ; mais bien que cet arrangement n'ait rien de contraire aux lois de la succession, ainsi qu'il a été expliqué page 60, le premier mérite la préférence, parce qu'il fait faire une fois de moins le trajet de *mère* à *fils*. Le mot *un* n'est pas traduit, parce que sa fonction est évidemment, non celle d'adjectif numérique, mais celle d'article, et que la mimique n'en a pas.

Passons à la disposition.

La concordance sera observée pourvu que *bon* soit auprès de *fils*, *sa* auprès de *mère*, *respecte* auprès de *aime;* et la dépendance le sera également si les signes *aime* et *respecte* sont placés entre le sujet et le régime de manière que l'action du premier sur le second soit nettement indiquée. Mais est-il indifférent, dans la phrase écrite, de placer les deux adjectifs avant les substantifs auxquels ils ont rapport, les deux verbes à la suite ou au-dessous l'un de l'autre?

Il suffit, pour lever le doute en ce qui concerne les adjectifs, de suivre attentivement la traduction par gestes de la phrase.

Le signe *bon* succède au signe *fils* et il n'y a pas de raison pour le placer autrement dans la phrase écrite. Nous écrirons donc : *Fils bon.*

En français, nous mettons l'adjectif tantôt avant le substantif, tantôt après; mais sauf un petit nombre de cas, le choix est déterminé par l'oreille. Pourquoi disons-nous : *Un bon fils* et non *un fils bon*, *un fils respectueux* et non *un respectueux fils*, si ce n'est pour éviter une consonnance désagréable?

Le signe du possessif *sa* qui consiste, ainsi que nous l'avons déjà dit, en un geste par lequel on semble appliquer l'objet possédé à l'objet possédant, suit aussi le signe *mère*, mais il se fait

dans la direction de fils; sa place est donc devant *mère*, comme en français. On ne saurait lui en donner une plus propre à marquer la relation des deux substantifs.

Restent les verbes; en les écrivant à la suite l'un de l'autre on se conformerait à l'ordre de succession, mais on paraîtrait accorder au second moins d'importance qu'au premier, ce qui n'a pas lieu dans la phrase gesticulée où les deux signes sont faits dans des conditions identiques. Sans doute nous ne pouvons pas, dans la traduction écrite, les placer l'un par-dessus l'autre; mais rien n'empêche de les écrire l'un au-dessous de l'autre, et de remplacer pour le second le sujet et le régime par des traits horizontaux indiquant que la seconde ligne doit être, par la pensée, superposée à la première. On peut, au surplus, adopter l'un et l'autre mode. Le premier :

Fils bon aime, respecte sa mère,

répondra à la forme française

Un bon fils aime et respecte sa mère,

et le second

Fils bon aime sa mère,
— respecte —

à celle-ci :

Un bon fils aime sa mère et il la respecte.

On pourrait encore comprendre les deux verbes dans une accolade :

Fils bon { *aime* / *respecte* } *sa mère.*

Cette dernière disposition unit à plus de simplicité quelque chose de plus saisissant et peut-être devrait-elle être préférée.

Une personne charitable me conduisit à l'hôpital.

Cet exemple présente ceci de remarquable que celui qui parle est obligé de se séparer de son individualité.

Il met auprès de lui la personne qui doit faire l'action ; puis, se substituant à elle, il feint de prendre par la main l'être imaginaire resté à la place qu'il a quittée, et de se diriger avec lui du côté où il a préalablement montré l'hôpital.

On est obligé de se localiser ainsi soi-même toutes les fois que le verbe qui régit *me* exprime une action qu'on ne peut pas faire sur soi.

La disposition des termes est celle-ci :

Personne charitable conduisit me ou *me conduisit à l'hôpital.*

La première version est plus conforme à l'analogie ; la seconde l'est davantage à la vérité, car l'action de conduire se fait certainement entre l'hôpital et le lieu où était la personne conduite, au moment où on l'a prise par la main.

Le bœuf est plus patient que le cheval.

Observons un sourd-muet traduisant cette phrase.

Nous le verrons localiser le *bœuf* et le *cheval*, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche ; puis, après avoir fait devant soi le signe de *patient*, étendre les mains vers les deux termes de la comparaison, en élevant l'une et abaissant l'autre, pour indiquer le *plus* et le *moins.*

Ainsi *patient* se trouve entre *cheval* et *bœuf*, *plus* entre *bœuf* et *patient*, *moins* entre *patient* et *cheval;* de sorte que la succession donne :

Bœuf cheval patient plus moins,

et la disposition :

Bœuf plus patient moins cheval.

Qu'on substitue à *moins* le mot *que* qui, par rapport à *plus*, a en français la même valeur, et, sauf les articles et le verbe *être* que la mimique n'a pas, les deux phrases seront les mêmes.

Qu'on veuille bien remarquer combien cette construction est logique.

Nous établissons une comparaison entre le bœuf et le cheval sous le rapport de la patience. Comment les placer, si ce n'est en face l'un de l'autre et entre eux le mot qui fait connaître le rapport sous lequel nous les considérons?

La comparaison faite séparément entre chaque terme et l'être de raison, commune mesure de patience, auquel nous les rapportons, nous trouvons que le *bœuf* l'est *plus* et le *cheval moins;* la place des deux mots qui expriment notre jugement est donc marquée pour l'un entre *bœuf* et *patient*, pour l'autre entre *patient* et *cheval.*

Tout cela est parfaitement naturel.

Si nous rapprochons cet exemple de ceux qui précèdent et particulièrement de l'exemple page 86, dans lequel le rapport entre *Pierre* et *livre* est marqué par *donne*, entre *livre* et *Paul* par *à*, entre *Pierre* et *Paul* par *donne livre à*, nous arriverons à cette conclusion que le signe-rapport, lequel *s'énonce* toujours après les deux

termes conformément à la causalité, *se place* toujours entre eux, comme pour les lier, les attacher l'un à l'autre. Cette loi ne s'applique pas seulement à la mimique, mais au français, où elle détermine la place du verbe, des adjectifs possessifs et démonstratifs, de la préposition et de la conjonction. C'est d'après cette analogie que nous plaçons le verbe *être*, qui n'exprime pas de rapport dans l'acception propre du mot, entre le substantif et l'attribut.

Plus vous considérerez avec attention les merveilles de la nature, plus vous admirerez la puissance de Dieu et la bonté touchante avec laquelle il pourvoit aux besoins des moindres êtres.

Voici les signes dans l'ordre où ils se succèdent :

Nature merveilles de, Dieu puissant, êtres les-plus-petits besoins de pourvoyant à bonté touchante avec, vous considérerez attentivement de plus en plus, vous admirerez de plus en plus pareillement.

Dans ce pêle-mêle de mots réunis comme au hasard, il est difficile de retrouver le sens. La disposition remet tout en ordre et rétablit la symétrie de la phrase.

3 *Vous considérerez attentivement de plus en plus.* 1 *Merveilles de nature.*

5 *Pareillement.*

4 *Vous admirerez de plus en plus.* 2 *Dieu puissant pourvoyant avec bonté touchante à besoins de êtres les-plus-petits.*

On voit qu'il y a lieu de localiser quelquefois non-seulement des êtres matériels, mais des abstractions, des signes isolés, et même des membres de phrases.

J'ai substitué *vous admirerez Dieu puissant* à *vous admirerez la puissance de Dieu*, parce que la première de ces façons de parler est plus dans l'esprit du langage mimique.

Forme impérative. L'observation démontre que la proposition impérative mimique dispose les signes comme la proposition parlée dispose les mots, à moins que celle-ci ne renferme des personatifs ; car, dans ce cas, l'une et l'autre modifiant presque toujours sa construction, l'accord n'est plus qu'accidentel. Sans descendre dans ces détails, je dirai que les différences me paraissent tenir à ce que le langage mimique est obligé par sa nature même à reproduire exactement les faits, tandis que l'analogie, l'harmonie, et peut-être l'uniformité de la marche des mots, déterminent

le français, dans certaines circonstances, à apporter au tableau de la nature quelques légères modifications.

Nous disons en français :

Joseph, va fermer cette porte.
donne ce livre à Louis.
embrasse-le.
prête-lui ton couteau.
regarde-moi.
montre-moi ton devoir.
mouche-toi.
Etc.

On dirait en langage mimique :

Toi, va fermer cette porte.
donne ce livre à Louis.
embrasse-le.
prête ton couteau à lui.
moi-regarde.
moi à-montre ton devoir.
mouche-toi.

Forme interrogative.

Dans la proposition interrogative, le signe sur lequel repose le sens de l'interrogation s'énonce toujours le dernier, contrairement à ce qui a lieu en français. On en a vu la raison,

page 67; mais dans la proposition localisée ou écrite, il prend précisément le rang qu'occuperait dans la proposition énonciative l'objet de l'interrogation.

Il suit de là qu'il n'y a identité entre la construction française et la construction mimique que quand l'interrogation porte sur le sujet. Prenons pour thème cette phrase :

L'homme cultive péniblement la terre pour vivre.

On peut demander :

Qui cultive péniblement la terre pour vivre?
Qu'est-ce que l'homme cultive péniblement pour vivre?
Que fait l'homme pour vivre?
Comment l'homme cultive-t-il la terre pour vivre?
Pourquoi l'homme cultive-t il péniblement la terre?

La mimique disposerait ainsi la phrase expositive :

Homme cultive péniblement terre pour vivre.

Cette construction, qui ne diffère en rien de celle du français, ne change pas quand la phrase devient interrogative. Seulement l'objet de la question, que ce soit un des termes, leur rap-

port ou une circonstance, y est invariablement remplacé par le signe interrogatif.

Qui cultive péniblement terre pour vivre?
Homme cultive péniblement *quoi* pour vivre?
Homme *fait quoi* pour vivre?
Homme cultive *comment* terre pour vivre?
Homme cultive péniblement terre, *pourquoi?*

En rapprochant ces propositions de leurs correspondantes françaises, on reconnaîtra qu'il y a, pour la première, identité dans la disposition, et que les autres ne diffèrent que par la place qu'occupe l'élément interrogatif.

Quand l'interrogation porte sur l'intégralité du fait, la mimique en fait suivre l'énonciation d'un geste que l'expression physionomique met exactement en rapport avec l'état de l'esprit de celui qui interroge. C'est ainsi que nous disons en français : *N'est-ce pas?* quand nous nous attendons à une réponse affirmative; *cela est-il vrai?* quand nous ignorons absolument; *qu'en pensez-vous?* quand nous doutons, etc.

(*Voir* le tableau ci-après.)

Tableau comparatif de la Constructio

NATURE DES PROPOSITIONS	CONSTRUCTION FRANÇAISE. 1	CONSTRUCTIO RÉSULTANT DE LA DISPOSITION DES SIGNES. 2
Forme énonciative.	Le soleil est brillant.	Soleil brillant.
	L'eau de la mer est salée.	Eau de mer salée.
	Les fruits de cet arbre sont mûrs.	Fruits de cet arbre mûrs.
	Le chat guette la souris.	Chat guette souris.
	Benoît va à Paris.	Benoît va-à Paris.
	Benoît vient de Paris.	Benoît vient-de Paris.
	Pierre donne un livre à Paul.	Pierre donne livre à Paul.
	François se frappe.	François frappe. (←)
	Paul m'aime.	Paul aime moi.
	Je l'aime.	Je aime le.
	Une personne charitable me conduisit à l'hôpital.	Personne charitable me conduisit à l'hôpit
	Le bœuf est plus patient que le cheval.	Bœuf plus patient que cheval.
	L'homme cultive péniblement la terre pour vivre.	Homme cultive péniblement terre pour viv
F. impérative.	Joseph, va fermer cette porte.	Toi, va fermer cette porte.
	donne ce livre à Louis.	donne ce livre à Louis.
	embrasse-le.	embrasse-le.
	prête-lui ton couteau.	prête ton couteau à lui.
	regarde-moi.	← moi-regarde.
	montre-moi ton devoir.	← moi à-montre ton devoir.
	mouche-toi.	mouche-toi.
F. interrogative.	Qui cultive péniblement la terre pour vivre?	Qui cultive péniblement terre pour vivre?
	Qu'est-ce que l'homme cultive pénibt pour vivre?	Homme cultive péniblement quoi pour vivr
	Que fait l'homme pour vivre?	Homme fait quoi pour vivre?
	Comment l'homme cultive-t-il la terre pour vivre?	Homme cultive comment terre pour vivre
	Pourquoi l'homme cultive péniblement la terre?	Homme cultive péniblement terre pourquoi

mimique et de la Construction française.

MIMIQUE RÉSULTANT DE LA SUCCESSION DES SIGNES. 3	CONSTRUCTION PRÉSENTANT A LA FOIS LA DISPOSITION DES SIGNES et L'ORDRE DE LEUR SUCCESSION. 4
Soleil brillant.	1 2 Soleil brillant.
Mer eau de salée.	2 3 1 4 Eau de mer salée.
Arbre cet fruits de mûrs.	3 4 2 1 5 Fruits de cet arbre mûrs.
Souris chat guette.	2 3 1 Chat guette souris.
Paris Benoit va-à.	2 3 1 Benoit va-à Paris.
Paris Benoit vient-de.	2 3 1 Benoit vient-de Paris.
Paul livre Pierre donne-à.	3 4 2 4 1 Pierre donne livre à Paul.
François frappe.	1 ← 2 François frappe.
Paul aime moi.	1 2 3 Paul aime moi.
Le je aime.	2 3 1 Je aime le.
Hôpital personne charitable me conduisit à.	2 3 4 5 1 Personne charitable me conduisit-à hôpital.
Bœuf cheval patient plus que.	1 4 3 5 2 Bœuf plus patient que cheval.
Terre homme cultive péniblement pour vivre.	2 3 4 1 5 6 Homme cultive péniblement terre pour vivre.
Toi, porte cette fermer va.	1 5 4 3 2 Toi, va fermer cette porte.
Louis livre ce donne-à.	4 3 2 4 1 donne ce livre à Louis.
le embrasse.	2 1 embrasse-le.
lui couteau ton prête-à.	4 3 2 4 1 prête ton couteau à lui.
regarde-moi.	2 1 moi-regarde.
devoir ton montre-à-moi.	3 2 1 moi-à-montre ton devoir.
mouche-toi.	1 mouche-toi.
Terre cultive péniblement pour vivre, qui?	6 2 3 1 4 5 Qui cultive péniblement terre pour vivre?
Homme cultive péniblement pour vivre, quoi?	1 2 3 6 4 5 Homme cultive péniblement quoi pour vivre?
Homme pour vivre, fait quoi?	1 4 5 2 3 Homme fait quoi pour vivre?
Terre homme cultive pour vivre, comment?	2 3 6 1 4 5 Homme cultive comment terre pour vivre?
Terre homme cultive péniblement, pourquoi?	2 3 4 1 5 Homme cultive péniblement terre pourquoi?

Le tableau précédent, dans lequel sont réunis les exemples épars dans cet article, permet de saisir d'un coup d'œil, d'une part, les analogies de la construction mimique avec la construction française; de l'autre, les différences entre l'ordre d'émission des signes et leur disposition.

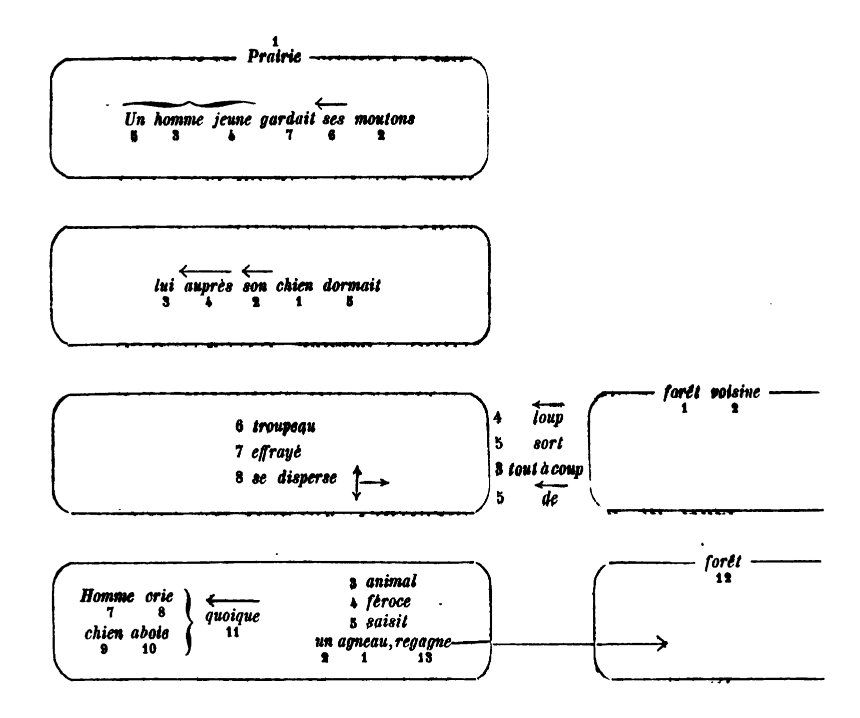
La première colonne contient le texte français; la deuxième et la troisième présentent la phrase mimique telle qu'elle résulte, en premier lieu, de la disposition des signes; en second lieu, de l'ordre dans lequel ils se succèdent. La quatrième, qui en est comme le résumé, diffère de la seconde en ce que l'ordre de succession est indiqué par des chiffres placés au-dessous des mots.

Essayons, pour terminer, d'écrire, au lieu de propositions isolées, un récit court mais suivi, tel que celui-ci :

Un jeune berger gardait ses moutons dans une prairie; son chien dormait à ses pieds. Tout à coup un loup sort de la forêt voisine; le troupeau effrayé se disperse; l'animal féroce saisit un agneau, et malgré les cris du berger et les aboiements du chien, regagne la forêt.

Il ne faut pas perdre de vue que nous ne nous servons de mots que faute de caractères figuratifs, et que, par conséquent, il est indispen-

sable, pour comprendre la disposition, de substituer par la pensée le signe au mot.



Le geste ne laissant pas de trace après lui, rien ne s'oppose à ce qu'on figure dans le même lieu différentes scènes. Mais il en est autrement des signes écrits, et dès qu'un des acteurs se déplace ou que l'espace manque, on est forcé de

transporter la scène dans un autre lieu, censé le même, où l'action se continue.

Ici, par exemple, l'action est divisée en quatre tableaux, qu'on peut imaginer superposés.

Chacun d'eux va être l'objet de courtes observations.

1er *tableau.* — Le rapport exprimé par la préposition *dans* se trouve rendu par ce seul fait que les moutons ne sont pas représentés en dehors de l'espace circonscrit par la ligne d'extension, mais en dedans.

Homme a été substitué à *berger*, parce que ce dernier signe étant circonlocutif donnerait lieu à un pléonasme équivalent à celui qu'on ferait en français en disant : *Un homme dont le métier était de garder les moutons*, *gardait les moutons*, etc.

La flèche, placée sur le mot *ses*, indique que le signe doit se faire dans un sens contraire à la direction du mot. Cette observation s'étend à toutes les flèches placées sur des mots isolés.

2e *tableau.* — Le rapport *auprès* résulte encore ici de l'image, mais moins distinctement, parce que, à la différence du rapport *dans*, il est susceptible de plus et de moins. Comme il faut être clair avant tout, il a été ici explicitement exprimé.

3° *tableau.* — Dans le tableau gesticulé, le loup serait représenté la tête tournée vers la prairie et s'avançant vers le troupeau. On obtiendrait le même effet de caractères figuratifs; au lieu que la marche des mots concourt ici avec celle de la phrase pour produire l'illusion contraire : le loup semble aller vers la forêt et tourner le dos aux brebis. J'ai annulé l'effet de la marche de la phrase en décrivant les mots en descendant; quant à celui qui résulte de la marche des mots, il est un peu atténué par les flèches qui indiquent le vrai sens de l'action.

La dispersion commence à l'endroit même où est le troupeau. Ne pouvant écrire les deux mots l'un sur l'autre, je les ai du moins tenus aussi rapprochés que possible en les disposant verticalement.

Le 4° *tableau* donnerait lieu à des remarques analogues.

En réfléchissant sur la nature des difficultés contre lesquelles il a fallu lutter pour donner une idée à tous égards fort imparfaite de ce que serait une écriture mimographique, on reconnaît sans peine que les unes naissent de l'emploi des mots substitués aux caractères figuratifs, tandis que les autres sont inhérentes à la localisation. Il serait inutile d'énumérer

les premières, maintenant suffisamment connues, mais je signalerai parmi les secondes la dispersion des signes et la non-coïncidence de l'ordre écrit avec l'ordre gesticulé. Ces deux inconvénients en engendrent tant d'autres que je regarde comme impossible qu'on fasse jamais usage de la mimographie autrement que pour écrire des phrases isolées, à peu près semblables à celles qui viennent d'être données pour exemples.

Est-ce un mal? est-ce un bien? — J'incline à croire que c'est un bien; car si à l'attrait qu'a pour le sourd-muet le langage imagé qu'il apprend sans étude, l'écriture venait joindre ses facilités, nous aurions bientôt sous les yeux le singulier phénomène d'une société muette s'efforçant de se constituer au sein de la société parlante.

Pauvre langue! dira-t-on, condamnée à ne jamais avoir de littérature. Oui, à ce point de vue, nous le voulons bien; pauvre langue!... Mais, sous tout autre rapport, langue riche; possédant comme les nôtres la grâce qui séduit, le pathétique qui émeut, l'énergie qui entraîne; capable de s'élever à toutes les hauteurs de l'éloquence, à toutes les sublimités de la poésie. Revendiquons pour nos idiomes la précision, la clarté, l'harmonie cadencée des

périodes, l'analyse savante et complète de la pensée; mais soyons justes, et ne contestons pas à la mimique le mouvement des images, le pittoresque des tableaux et une variété de couleurs inépuisable comme la nature d'où elle les tire.

RÉSUMÉ.

1. *Le langage naturel des signes n'a ni article, ni pronom, ni participe, ni conjonction, ni verbe substantif, ni voix passive.* Idéologie et Lexigraphie.

2. *Il supplée au pronom par le geste indicateur, au passif par l'actif, au verbe substantif par l'apposition. Si l'on veut insister sur l'affirmation, on fait suivre du signe* vrai *l'énoncé du fait.*

3. *Il n'a pas de cas et ne fait pas la distinction des genres.*

4. *Un signe accessoire ou la répétition du même signe détermine le nombre.*

5. *Le geste indicateur ou la direction du signe verbal caractérise la personne.*

6. *Le verbe mimique n'a d'inflexion que pour le mode et n'admet que trois temps.*

7. *Un signe spécial est rarement affecté au sens prépositif; il résulte la plupart du temps de l'image ou s'absorbe dans le verbe, suivant que son objet est un rapport de situation ou un rapport de direction.*

8. *Il en est à peu près ainsi de l'adverbe : quand la modification qu'il exprime a rapport à la manière, il s'identifie presque toujours avec le verbe ou le qualificatif.*

Syntaxe.

9. *Les éléments du discours mimique, propositions ou signes, ne se disposent pas dans l'ordre où ils s'émettent.*

10. *L'émission et la disposition ont pour loi l'une et l'autre l'imitation de la nature, l'émission en ce qui concerne la succession des faits, la disposition en ce qui concerne la place que les objets occupent, et le lieu où les actes se sont accomplis.*

En d'autres termes, les signes se succèdent dans l'ordre de causalité, ils se disposent de manière à reproduire le tableau de la nature.

Les conséquences directes de la loi d'émission sont celles-ci :

11. *Les circonstances de temps et de lieu s'énoncent généralement les premières ;*

12. *Les qualificatifs, le signe qui répond à l'adjectif possessif et le geste indicateur, après le substantif auquel ils ont rapport ;*

13. *L'adverbe après le verbe ou l'adjectif qu'il modifie ;*

14. *Le verbe après son sujet et son régime soit direct, soit indirect ;*

15. *Le régime avant le sujet, à moins que le verbe ne renferme une idée de cause ;*

16. *La préposition après les deux termes qu'elle met en rapport ;*

17. *L'interjection à l'instant même où a lieu l'impression qu'elle révèle ;*

18. *Le signe sur lequel repose l'interrogation toujours le dernier.*

La disposition à son tour exige :

19. *Que les termes de la proposition soient rangés dans cet ordre : le sujet, le verbe, le régime direct, le régime indirect ;*

20. *Que la préposition soit placée entre les deux termes devant le complément ;*

21. *La locution conjonctive ou le signe conventionnel qui la représente, entre les deux propositions qu'elle met en relation ;*

22. *Le signe de la possession, devant l'objet possédé ;*

23. *Le geste indicateur, devant l'objet indiqué ;*

24. *Le signe sur lequel repose l'interrogation, à la place que son objet, s'il était connu, occuperait dans la phrase positive.*

FIN.

NOTES.

(1) [page 9]. C'est à dessein que je dis le *geste* et non pas le *signe*. Le signe, en effet, par lui-même représente quelque chose, tandis que le geste ne représente rien; celui-là éveille une idée; celui-ci excite une faculté qui est l'attention. Il importe donc de ne pas les confondre.

(2) [page 29]. Bébian considérait les signes comme à peu près complétement inflexibles. Cette opinion se trouve implicitement, mais très-clairement exprimée dans les lignes suivantes, extraites de son Essai sur une écriture mimographique :

« Je crois, dit-il, que l'on obtiendrait cette amélioration (donner au signe écrit plus de précision et de clarté qu'au signe vivant) au moyen de quelques signes idéographiques qui pourraient s'ajouter au signe mimographique sans l'altérer, et seraient destinés, soit à *donner plus de précision à chaque idée par l'indication du genre et de l'espèce*, soit à éclairer l'expression collective de la pensée, en établissant *la nature de chaque expression, considérée dans ses rapports avec les autres termes de la proposition.* »

(3) [page 33].

Segniùs irritant animos demissa per aurem
Quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus...

A ceux qui seraient tentés de m'opposer le sentiment d'Horace, je ferai remarquer que ces deux vers, dont on a beaucoup abusé, s'appliquent non pas à un récit mimique en opposition avec un récit oral, mais à l'action elle-même en opposition avec un récit quelconque.

Aut agitur res in scœnis aut acta refertur,

vient de dire Horace, *ou l'action a lieu sur la scène ou s'étant passée ailleurs, elle est ensuite racontée;* et il ajoute que *ce qui se passe sous les yeux du spectateur l'impressionne plus vivement que ce qu'on lui raconte.*

Rien de plus vrai; mais quel rapport cela a-t-il avec la mimique?

(4) [page 60]. L'adjectif possessif est par suite susceptible de deux accords : l'un avec l'objet possesseur; l'autre avec l'objet possédé.

L'accord de *personne* se fait avec l'objet possesseur; l'accord de *genre* avec l'objet possédé; l'accord de nombre avec l'un et avec l'autre en même temps.

L'accord de genre est marqué par une altération de la désinence m*on*, m*a*, t*on*, t*a;* s*on*, s*a;* l'accord de personne par une altération de l'initiale *m*on, *t*on, *s*on, etc., *n*otre, *v*otre, *l*eur, etc.

Voici le tableau des variations occasionnées par l'accord de nombre:

Mon, *ton*, *son*, *Ma*, *ta*, *sa*,	sing. de l'obj. possess. et de l'obj. possédé.

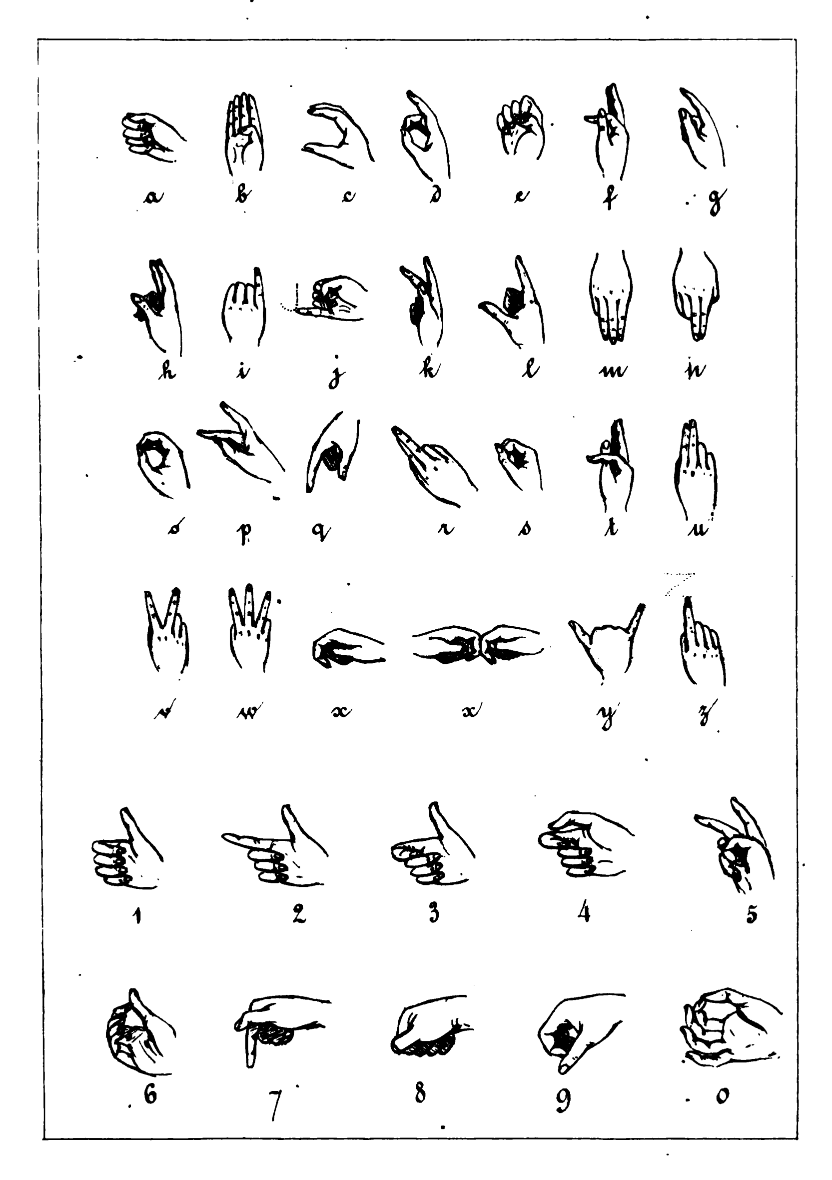
Mes, tes, ses,	sing. de l'objet possess. — plur. de l'objet possédé.
Notre, votre, leur,	plur. de l'obj. possess. — sing. de l'objet possédé.
Nos, vos, leurs,	plur. de l'obj. possess. et de l'obj. possédé.

(5) [page 73]. Dans la structure de toutes les langues modernes, il se trouve une circonstance qui borne presque nécessairement l'arrangement des mots à un seul ordre fixe et déterminé. Nous n'avons point les différences de terminaisons qui déterminent dans le grec et le latin les divers cas des noms et les temps des verbes, et qui indiquent les rapports qu'ont entre eux tous les mots d'une phrase, quoiqu'ils soient placés dans différentes parties. De ce changement dans la structure des langues, il résulte évidemment que pour marquer l'étroite liaison qui existe entre deux mots d'une phrase, nous sommes souvent réduits à les placer immédiatement à la suite l'un de l'autre. Les Romains pouvaient, par exemple, s'exprimer très-intelligiblement de la manière suivante : *Extinctum nymphæ crudeli funere Daphnim flebant.* On saisissait facilement le sens, parce que les mots *extinctum* et *Daphnim* étant tous deux à l'accusatif, on voyait que le substantif et l'adjectif, quoique placés aux deux extrémités, se rapportaient l'un à l'autre, et qu'ils étaient gouvernés par le verbe *flebant*, dont *nymphæ* était évidemment le nominatif. Les terminaisons différentes mettent ici tout en ordre et rendent la liaison des mots parfaitement claire. Mais traduisons-les littéralement en français et surtout en anglais, ils deviennent une véritable énigme. (Blair, *trad. de M. Cantwel.*)

(6) [page 76]. S'il était resté quelques doutes sur l'irrationalité du système mimographique de Bébian, cette observation est de nature à les lever. Il y a lieu de s'étonner qu'un esprit aussi sagace n'ait pas vu, ou du moins n'ait signalé nulle part les difficultés qui résultent de la localisation.

DACTYLOLOGIE.

Alphabet et Chiffres manuels.



NUMÉRATION DACTYLOLOGIQUE

ou

Représentation de tous les nombres possibles entiers ou fractionnaires
à l'aide de dix positions de la main.

Chiffres.

1. 2 3 4. 5

6 7 8 9 0

Nombres entiers: Ils s'écrivent de gauche à droite, ainsi qu'il suit :

27 568 3941

Nombres décimaux: Comme les nombres entiers, en séparant la partie entière et la partie décimale, par une virgule tracée en l'air avec l'index.

42,5 0,35 257,45

Fractions ordinaires: On dispose les deux termes l'un au-dessus, l'autre au-dessous d'un trait horizontal, tracé avec la main à plat, en observant l'ordre suivant: le numérateur, le trait horizontal, le dénominateur. –

$\frac{2}{7}$ $\frac{15}{49}$

Imp. Thierry fr.s Paris.

OBSERVATION SUR LA PLANCHE II.

Ayant été chargé, en 1843, d'organiser, à l'Institution des sourds-muets de Bordeaux, l'enseignement de l'arithmétique, qui, à cette époque, laissait beaucoup à désirer, je reconnus bientôt que le peu de progrès des élèves dans cette branche d'instruction, devait surtout être attribué aux vices du système de numération dactylologique dont ils faisaient usage.

J'ai pensé qu'on ne serait pas fâché de trouver ici, bien qu'il y soit tout à fait en hors-d'œuvre, celui que j'y substituai. Il est fort simple, et à cause de cette simplicité même il me coûta bien des tâtonnements et des recherches. Une expérience de plus de dix ans, constamment heureuse, me permet de garantir sa supériorité. Un jour peut-être j'en développerai les avantages; je ne puis ici que les énumérer. Ces avantages sont :

1° De ne pas exiger l'emploi des deux mains ;

2° D'avoir avec la numération *écrite* une analogie parfaite ;

3° De rendre possibles les exercices en commun;

Enfin et surtout d'habituer les élèves à opérer sur des abstractions, c'est-à-dire sur des nombres non représentés par des unités matérielles et, par là, de faciliter le calcul de tête.

TABLE DES MATIÈRES.

Pag.

INTRODUCTION. V

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES. 1

CHAPITRE Ier. — IDÉOLOGIE.

Noms ou substantifs. — Attributifs individuels ou qualificatifs.— Attributifs relatifs ou verbes.— Adverbes. — Prépositions. — Geste indicateur. — Interjections. 7

Le langage naturel des signes n'a ni articles, ni pronoms, ni participes, ni conjonctions proprement dites. — Observations. 10

CHAPITRE II. — LEXIGRAPHIE.

Du nombre dans le langage des signes. 15

Du genre. 15

Des cas. — Comment la mimique y supplée. — Rapports de position et de direction. — Absorption fréquente de l'adverbe et de la préposition par le verbe. — Observations relatives à la préposition *de*. 16

Des personnes. 20

Pag.

Verbe substantif. — De l'affirmation dans le langage mimique.—L'abus que les sourds-muets font du verbe *être*, expliqué. 22

Des voix. — Le verbe mimique n'en a qu'une 25

Des temps. — Ils ne peuvent être exprimés que par un signe accessoire. 26

Des modes. — Ils sont marqués par une véritable inflexion. 27

CHAPITRE III. — SYNTAXE.

Il n'y a pas lieu dans le langage des signes de distinguer la syntaxe de la construction. 30

La construction mimique exige une définition particulière. — De la localisation. — Remarque au sujet des expressions figurées. 31

Objet de la syntaxe. 34

ARTICLE I[er]. — DE L'ORDRE DANS LEQUEL LES SIGNES SE SUCCÈDENT.

Des inversions. — De la manière la plus naturelle de présenter les idées. — Exemple emprunté de Pluche. 35

La question des inversions jugée *à priori*.— Opinion de Volney. — Curieux exemples empruntés au turc. — La construction turque identique avec la construction mimique, inverse de la construction française. . 38

Transformation du langage des sourds-muets durant leur séjour dans les écoles. 44

Loi générale de la succession des signes dans le discours mimique. — Application de cette loi. — Elle détermine l'ordre des propositions dans la phrase et l'ordre

Pag.

des signes dans la proposition. — Celui-ci est le seul caractéristique. 45

Comment le langage des signes supplée à la pauvreté de sa conjugaison ainsi qu'au défaut de conjonctions et de pronoms conjonctifs. — Les nécessités qui nous obligent à avoir une grande variété de temps n'existent pas pour lui. 48

Conséquences grammaticales de la loi générale d'émission. 51

Forme énonciative. — Quand on veut insister sur l'affirmation on fait suivre du signe *vrai* l'énoncé du fait. 56

Le régime s'énonce généralement avant le sujet. 57

De l'emploi de la réduplication pour exprimer la pluralité. 58

Observation sur l'adjectif possessif. 60

Le verbe précédé du sujet et suivi du régime, quand il renferme une idée de cause. 61

Le régime indirect s'énonce généralement avant le régime direct. 62

Le passif suppléé par l'actif. 63

Du comparatif et du superlatif. 64

Forme impérative. — Elle ne diffère de la forme énonciative que par l'expression physionomique. — Dans quels cas on ajoute le signe du commandement ou celui de la prière. 65

Pourquoi le langage des signes fait peu usage des appellatifs ? 66

Forme interrogative. — Objet de l'interrogation. — Il s'énonce invariablement le dernier. 67

ARTICLE II. — DE LA DISPOSITION.

Pag

Définition. — La disposition comprend la topographie et la localisation. — Ses qualités essentielles. — De la vérité et de la vraisemblance. — De la clarté. — En quoi consiste le goût. 69

Importance de la localisation dans le langage des signes. — Impossibilité d'en donner une idée exacte par l'écriture ordinaire. 71

Comment s'indiquent dans le langage des signes les rapports de concordance et de dépendance. — L'écriture mimographique doit user du même procédé. 72

Dans les langues à alphabet, l'ordre écrit et l'ordre parlé sont identiques. — Cause probable de cette identité. — Conséquences. 73

Il est nécessaire en écrivant les signes, de tenir compte de la manière dont le geste les dispose. — Comment on peut atténuer les inconvénients qui naissent de la marche uniforme de notre écriture. — Flèche de direction. — Accolade collectrice. — Ligne d'extension. 76

Forme énonciative. — L'attribut peut se placer indifféremment avant ou après le sujet. 78

Place qui convient à la préposition et au geste indicateur. 80

Le sujet se place devant le verbe, et le verbe, devant son régime. — Pourquoi le signe régime s'énonce ordinairement avant le signe sujet. 82

La mimique présente dans un seul tableau l'actif et le passif. 83

Le régime indirect se place après le régime direct. . . 86

Pag.

Analyse de la phrase *Goliathum*, etc., au point de vue de la disposition des parties. — Conclusion. — Quelle mission semblent avoir eu les langues latine et grecque. 87

Double caractère du langage mimique. 90

Observation sur les verbes pronominaux. 91

Le qualificatif se place après le substantif, l'adjectif possessif devant l'objet possédé. 93

La personne qui parle obligée, dans certains cas, de se localiser elle-même. 96

Disposition des parties dans la proposition comparative. 97

Le signe qui exprime un rapport se place toujours entre les termes de ce rapport. — Le français soumis à cette loi comme la mimique. 98

Il y a lieu quelquefois de localiser même des membres de phrase. 99

Forme impérative. — La proposition impérative se construit comme en français, sauf le cas où elle renferme des personatifs. 100

Forme interrogative — Dans la proposition interrogative, le signe sur lequel l'interrogation repose prend le rang que son objet occuperait dans la proposition énonciative. 101

Tableau comparatif de la construction française et de la construction mimique. 104

Extrême difficulté d'écrire, même avec des caractères spéciaux, un récit mimique de quelque étendue. . . 106

Richesse et pauvreté du langage mimique. 109

RÉSUMÉ.

Idéologie et Lexigraphie. 113
Syntaxe. 114

Notes. 117

Observations sur la planche H. 122

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Ce, 26, rue Racine.

